

AIX

LE MAG

N° 58

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

/ JANVIER - FÉVRIER 2024 /



GRAND ANGLE
LES CHANTIERS
DE 2024

RAYONNEMENT
LE RETOUR DES
ÉQUIPEMENTS

DÉCOUVERTE
LE FAUBOURG À
TRAVERS LE TEMPS

JANV - FÉV
2024



10 GRAND ANGLE

05 ACTUALITÉ

P4 Recensement : le compte est bon

P5 L'Homage à Gérard Bramoullé

P8 Aix retrouve la gestion de ses équipements

06 LASER

14 DÉCOUVERTE

Le Faubourg, récit à travers le temps



Projets : ça bouge en 2024

P12 Le Faubourg prend de la hauteur

P16 Encagnane, à la croisée des chemins

P20 Sport : la Plaine nature dans les starting-blocks

P23 La sécurité mise sur la proximité

P24 Patrimoine : Année charnière pour la Bastide du Jas

P26 Clap de fin pour la place d'Albertas

P27 Énergie : la force du réseau de chaleur

P28 Éducation : l'expérimentation de l'uniforme

P29 Du neuf et du vert dans les écoles

P30 Les 5+ de la future Méjanès

P31 Événements : les grands rendez-vous 2024

P33 Mobilité : la roue tourne

P35 Innovation : le technopôle pousse les murs

P36 La dernière pièce du Plan Campus



ÉDITO

2024, PLUS PROCHE LE POUVOIR DES SOLUTIONS LOCALES



© Lisa Ricciotti

36 PROXIMITÉ

P38 La Duranne

P39 Puyricard

P40 Quartiers ouest

P42 Majorité

P44 Opposition

46 RETOUR EN IMAGES

La féerie de Noël

L'année écoulée s'achève sur un climat morose au plan national et international. Ne cédon pas pour autant au pessimisme. À l'aube d'une année nouvelle, regardons l'avenir. C'est le sens de l'action municipale que nous menons en traçant les perspectives d'un horizon désirable dans une ville forte et apaisée. C'est aussi le sens de nos réalisations et de nos projets pour dessiner dès maintenant Aix en 2040. Face à ce défi, je suis convaincue qu'une partie des solutions se conçoivent localement. Il en est ainsi de l'environnement et du réchauffement climatique. Aix-en-Provence figure sur le podium des 15 villes de plus de 50 000 habitants sur 119 où la pollution atmosphérique a le plus reculé en 10 ans. Notre pouvoir est celui d'agir et « le secret de l'action c'est de s'y mettre » disait le philosophe Alain. Notre meilleure arme contre le pessimisme et ses causes c'est donc d'agir, à notre niveau. De bâtir ensemble une ville qui nous protège et nous rassemble. Cette dynamique de l'action, nous l'avons engagée au travers des réalisations et projets en cours, dans les quartiers et les villages, au cœur de la cité et au centre-ville. Cette ville que nous voulons construire pour un avenir commun, c'est une ville ouverte, une ville du quart d'heure autour de noyaux urbains autonomes et qui communiquent, une ville nature avec le Parc National Urbain, une ville sportive et culturelle, une ville qui rapproche et qui rayonne, une ville pionnière, étudiante où l'on habite et travaille grâce à une économie de l'innovation. La commune est cet espace de vie où se conjuguent au mieux l'individu et le collectif, le quotidien et l'avenir, le local et le global. C'est cette ambition que je souhaite partager avec vous, en vous souhaitant que 2024 soit aussi pour chacun de vous, une année de solutions et d'espoir. Très bonne année à toutes et tous.



Directeur de la publication **Sophie Joissains**
 Chef de département communication et événementiel **Isabelle Loriant-Guyot**
 Directeur de l'information et de la communication **Jean-François Hubert**
 Responsable des éditions **Julien Chapon**
 Rédacteurs **Laziz Afamos, Julien Ginoux, Didier Pauner, Nawel Addaoud, Pierre-Antoine Trossero**
 Crédit photos **Philippe Biolatto, Jean-Claude Carbonne, Daniel Kapikian, Carine Martinez, Sophie Rousselon ; Getty images**
 Création graphique et mise en page **Jenny Grandin, Lisa Yssartel, Julie Sultana, Aurélien Delauzun**
 Impression **LPJ - HIPPOCAMPE**
AIX-EN-PROVENCE, LE MAG Hôtel de Ville 13616 Aix-en-Provence CEDEX
 1 Dépôt légal à parution



Sophie Joissains
 Maire d'Aix-en-Provence
 Vice-présidente de la Région
 Provence-Alpes-Côte-d'Azur

RECENSEMENT : LE COMPTE EST BON

Le recensement se déroule du 18 janvier au 24 février. S'il ne concerne qu'une partie de la population, il va fournir de précieuses informations sur les Aixois, leur nombre évidemment, mais aussi leur âge, profession, leurs moyens de transport ou encore leurs conditions de logement. Pour quoi faire ? Explications.



RECENSEMENT
2024

Les données collectées permettent de

Déterminer la contribution de l'état au budget communal

Ouvrir des commerces

Préparer les programmes de rénovation urbaine

La population aixoise s'élevait à 150 641 habitants au 1^{er} janvier 2021

Les agents recenseurs, habilités par la Ville - qui leur remet une carte - avertissent de leur passage à votre domicile et vous expliquent comment procéder. L'Insee est ensuite le seul organisme à pouvoir exploiter ces données et cela de manière anonyme.

L'HOMMAGE À GÉRARD BRAMOULLÉ

La disparition du premier adjoint de la Ville, le 1^{er} décembre dernier, a suscité une très vive émotion. Les hommages, de personnalités comme d'anonymes, se sont succédé.

Le premier adjoint du maire d'Aix-en-Provence, Sophie Joissains, s'est éteint à l'âge de 78 ans le 1^{er} décembre. De nombreuses personnalités du monde politique mais aussi universitaire et économique, ont assisté aux obsèques, le 5 décembre en l'église Saint-Jean de Malte.

Sa robe d'universitaire et son écharpe tricolore reposaient sur le cercueil, soulignant avec force les deux engagements les plus importants de sa vie. L'église ne pouvant accueillir que 350 personnes à l'intérieur, la cérémonie a été retransmise en direct sur un écran géant installé sur le parvis. Né le 18 décembre 1944 à Aix-en-Provence, plus jeune doyen de France de la faculté d'économie appliquée, Gérard Bramoullé a formé des centaines d'étudiants. Élu de 1983 à 1989 aux côtés de Maryse Joissains



Masini, il reprend le chemin de la mairie en 2001, toujours aux côtés de Maryse Joissains dont il sera l' élu aux finances et au budget durant plus de 22 ans, à la Ville d'Aix et à la communauté du Pays d'Aix. Sophie Joissains confiait « avoir perdu un être cher, un ami de la famille depuis

plus de 40 ans. Un Adjoint, le Premier, dont le rôle, aux côtés de Maryse puis aux miens, a été essentiel. » Maryse Joissains a également réagi dès l'annonce du décès, soulignant « avoir perdu un véritable ami, un compagnon de route fiable, intelligent et compétent. »



UNE ÉGLISE QUI RÉSONNE DE SON PRÉNOM

Gérard Bramoullé avait œuvré avec ténacité à la concrétisation de ce projet de restauration. L'église Saint-Jean-de-Malte a retrouvé en 2018 les trois cloches qui manquaient à son beffroi, depuis que Napoléon les avait saisies en 1793 pour en faire des canons. En 2008, grâce à la mobilisation des calissonniers aixois, une souscription est lancée. En 2013 le maire de Toulon, Hubert Falco, remet des vestiges de bronze déclassés de l'arsenal. Le métal est retravaillé, l'église retrouve ses trois cloches : Augustine, Jeanne dite la Calissonne et Gérard, du prénom du premier prieur de l'ordre de Malte. Un prénom qui sonne comme un ultime hommage.

RÉSOLUMENT DURABLE



Le 13 novembre dernier, la Ville recevait le niveau 3 - sur 4 niveaux de performance - du label « Territoire Durable, une COP d'Avance ». Cette distinction vise à récompenser les collectivités territoriales qui mènent une politique globale et des actions concrètes de développement durable.

Le Graal pour Romane



Âgée de 15 ans, Romane Temessek, issue du club Pays d'Aix Natation et sacrée championne du monde de natation artistique jeunes au mois de septembre à Athènes est devenue la première Française à atteindre le Graal dans cette compétition. Fin novembre la Ville lui remettait le clou de Cézanne, son emblème.

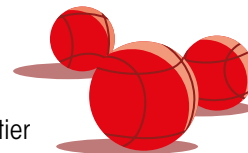
LE FESTIVAL SUR LE TOIT DU MONDE



LE FESTIVAL D'AIX A REÇU LE 9 NOVEMBRE DERNIER, À VARSOVIE, LE PRIX DU « MEILLEUR FESTIVAL », DÉCERNÉ PAR THE INTERNATIONAL OPERA AWARDS 2023, À L'OCCASION DE SA 75^E ÉDITION. LE FESTIVAL AVAIT DÉJÀ REMPORTE CE DISTINCTION DE RÉFÉRENCE DANS LE MONDE DE L'OPÉRA EN 2014.

CARREAU EN PLACE

Il est Aixois, il a 9 ans, il s'appelle Loni et il est le nouveau champion de France de Pétanque dans la catégorie benjamins minimes depuis le 29 octobre dernier. Une belle ascension pour ce quintuple champion des Bouches-du-Rhône qui a débuté la pétanque à l'âge de 3 ans dans le quartier du Jas-de-Bouffan.



POP IN THE CITY

« Pop in the city » pose ses valises à Aix les 13 et 14 avril prochains. Sport, solidarité, extrême, art et culture chaque jour, 500 femmes seront invitées à découvrir Aix sous forme de raid urbain avec des challenges chronométrés.

Inscription sur www.popinthecity.com

LES REINES DU BÉNÉVOLAT



Elles ont 73 ans d'écart et un point commun, l'amour des autres. Virginie Portal, 88 ans, et Ina Deruy-Frosini, 15 ans, ont reçu le 5 décembre dernier les premiers trophées du bénévolat aixois remis par la Ville, pour leur engagement respectif au sein des associations des Amis de l'instruction laïque et de Handicamp 13. Olivier Grégoire, « multi engagé », a lui aussi été salué.

Appel à projets



Dans le cadre de sa politique à l'international, la Ville lance un appel à projets à destination des associations pour la réalisation d'actions à l'étranger. Priorité aux projets des acteurs aixois concernant les 15 villes

partenaires. Une enveloppe globale de 18 000 € est prévue. Dépôt des dossiers sur le site de la Ville jusqu'au 9 février.



LA CROIX DE PROVENCE EN TRAVAUX

LA CROIX DE PROVENCE, QUI CULMINE À 948 M D'ALTITUDE AU SOMMET DE LA SAINTE-VICTOIRE, FAIT L'OBJET D'UNE CAMPAGNE DE RESTAURATION DEPUIS LE MOIS DE NOVEMBRE. L'ÉDIFICE, QUI A DÉJÀ EU DEUX RESTAURATIONS DEPUIS SON INSTALLATION EN 1874 EST INACCESSIBLE AU PUBLIC PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX.

BOL D'AIR



Selon Le Figaro et Atmosud, l'observatoire de la qualité de l'air en Région Sud PACA, Aix est la 15^{ème} ville française de plus de 50 000 habitants où la pollution de l'air a le plus baissé en 10 ans, avec -38,4 % entre 2011 et 2021. Un chiffre encourageant, qui vient valider les mesures environnementales prises par la Ville.

AIX TERRE D'ÉLOQUENCE

Notre ville, qui accueille aussi le festival de l'éloquence, aime décidément beaucoup l'art de la joute oratoire. Du 24 janvier au 12 février, 80 étudiants d'Aix-Marseille Université vont s'affronter pour la 13^{ème} édition du concours organisé par le bureau des étudiants en droit, Démosthène. Finale au Grand Théâtre de Provence, le 12 février à 19h.



Billetterie en ligne sur HelloAsso.com, gratuit pour tous les étudiants d'AMU.

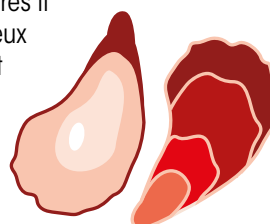
Sport : Aix titrée à Bruxelles

En décembre dernier, la Ville recevait au Parlement Européen de Bruxelles le titre de « Ville Européenne du sport 2024 », catégorie City of sport. Cette nouvelle reconnaissance vient récompenser sa politique sportive, la qualité de ses équipements et de ses projets, ainsi que la richesse de son tissu associatif.



KÉVIN, L'AS DE LA COQUILLE

L'huître est une affaire sérieuse. Kevin Di Sarno, qui travaille à la poissonnerie Paro à Puyricard, a remporté en décembre le premier championnat du monde des écaillers, disputé à Bordeaux. Pendant huit heures il a ouvert le précieux coquillage et cuit pour présenter le plus beau plateau.



SE MOBILISER POUR L'UKRAINE

Il y a deux ans commençait la guerre en Ukraine. Pour ne pas oublier ce triste anniversaire, Marc Jolivet organise le 24 février à 20 h au Centre des congrès un spectacle dont la totalité des bénéfices ira à l'association ukrainienne Doc4Ukraine. La somme récoltée doit financer une ambulance pour ce pays meurtri. L'occasion pour les Aixois de faire un geste citoyen tout en se divertissant.

Réservation à l'Office de tourisme ou sur aixenprovenctourism.com.

AIX RETROUVE LA GESTION DES GRANDS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

La Ville souhaitait de longue date récupérer la gestion d'équipements partis à la Métropole. C'est désormais chose faite depuis le 1^{er} janvier avec le retour de l'Arena, du stade Maurice David, du 6MIC et des piscines Yves Blanc, Bollet et Plein Ciel dans le giron municipal.

La loi 3DS du 21 février 2022 avait fixé un délai d'un an pour se prononcer sur la révision du champ de l'intérêt métropolitain attaché à un certain nombre d'équipements. Le 7 décembre 2023, le conseil de la

Métropole actait le retour de six d'entre eux à la Ville d'Aix. Une décision approuvée quelques jours plus tard, le 13 décembre, en conseil municipal. L'Arena, le stade Maurice David, le 6MIC et les piscines Yves Blanc, Bollet et Plein Ciel sont donc de retour dans le giron de la Ville. L'aboutissement d'une volonté farouche du maire Sophie Joissains, qui s'est dit « *heureuse et soulagée de l'issue de ce dossier* ». La récupération de ces équipements, depuis le 1^{er} janvier, ouvre des perspectives à la Ville. Elle va pouvoir agir sur leur fonctionnement et ainsi intégrer des éléments de service public de proximité, comme les tarifs d'accès, l'organisation, les horaires d'ouverture, ou orienter les cahiers des

charges des Délégations de service public (DSP), dans l'intérêt des Aixois, lorsque ces équipements sont gérés par un délégataire privé. C'est d'ailleurs le cas pour l'Arena du Pays d'Aix et le 6MIC dont les DSP arrivent à échéance prochainement. Concernant les équipements sportifs, la Ville, qui gère déjà de nombreux stades ou gymnases dans les quartiers et villages, tout comme au centre-ville, a pu légitimement récupérer les trois piscines construites sur son sol. Même constat pour le Stade Maurice David, situé au milieu du complexe sportif du Jas de Bouffan, dont la commune est déjà propriétaire.



3 questions à Sophie Joissains Maire d'Aix-en-Provence

« C'est le prix de notre souveraineté »

AIX LE MAG : QUEL EST VOTRE SENTIMENT APRÈS CETTE DÉCISION ?

Sophie Joissains : Je suis à la fois heureuse et soulagée, car c'est le prix de notre souveraineté. La Ville va pouvoir mener des politiques publiques importantes, sur le plan sportif et culturel. Et ainsi continuer à faire d'Aix une ville laboratoire, notamment en matière culturelle. Je continue de me battre pour les parkings et le CFA.

ALM : C'EST UN JUSTE RETOUR DES CHOSSES ?

SJ : Je le crois. La loi 3DS n'avait pas pris la mesure des défauts intrinsèques de la structure métropolitaine tant au niveau de sa taille et de son nombre d'habitants, que du trop grand nombre de compétences qu'elle exerce de manière exclusive.

En supprimant les Conseils de Territoire en 2022, elle a mis fin aux seuls organes à dimension humaine permettant une gestion de proximité. Ce retour, c'est le moyen pour Aix de rester actrice de son destin.

ALM : FAUT-IL CRAINDRE UN IMPACT FINANCIER NÉGATIF ?

SJ : Les conditions financières de ces transferts seront définies par la Commission locale d'évaluation des charges transférées en 2024. Mais les premiers éléments sur lesquels nous travaillons sont objectifs et ne laissent pas présager de mauvaises surprises. Je rappelle qu'en fonctionnement, les charges sont entièrement compensées, ça ne coûtera pas un euro à la Ville.

DÉTAIL DES TRANSFERTS

La Ville a récupéré les six équipements le 1^{er} janvier dernier, sous couvert d'une convention de gestion. Le transfert sera effectif à l'issue de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Métropole, chargée d'évaluer l'impact financier de ces retours, afin de réviser en conséquence le montant de l'attribution de compensation.



LES PISCINES

Parmi les trois piscines récupérées, Yves Blanc est la plus grande, la seule à disposer d'un bassin olympique. Elle a été entièrement rénovée en 2019. Les 1000 m² supplémentaires permettent d'offrir un véritable espace d'accueil. La piscine est adaptée aux personnes à mobilité réduite. Le grand bassin mesure désormais 50 mètres et dispose de 8 couloirs. Il permet d'accueillir de grandes compétitions, et aux records d'être homologués. Les gradins offrent près de 1000 places. La piscine Plein Ciel, au Jas de Bouffan a aussi été rénovée, cette fois l'an passé, avec notamment des aménagements autour de la pataugeoire, de l'accueil et des accès. La piscine Claude Bollet, livrée en 1998 à la Ville est quant à elle située aux Milles.

LE STADE MAURICE DAVID

Le stade Maurice David a connu plusieurs rénovations. La dernière date de janvier 2023, avec l'inauguration de la quatrième tribune, permettant à l'enceinte d'accueillir près de 9000 spectateurs, soit six fois plus qu'à l'origine.

Depuis 2005, près de 30 millions d'euros ont été investis pour cet équipement sportif, qui participe à l'attractivité de la ville.



L'ARENA

L'Arena du Pays d'Aix est une salle multifonctionnelle, permettant au territoire d'accueillir l'organisation d'événements internationaux. La modularité du chaudron, la salle principale, lui permet d'adapter sa capacité de 1500 à 9000 places. La salle annexe peut accueillir de son côté entre 1000 et 2000 personnes.



LE 6MIC

Le 6MIC est une Salle de Musiques Actuelles (SMAC), livrée en 2019 et financée par le Pays d'Aix. Il compte deux salles de concert pour les musiques amplifiées. Modulables, elles permettent d'accueillir de 255 à 2000 spectateurs. Le 6MIC comprend aussi 5 studios de répétition et des studios d'enregistrement. Au-delà de la programmation de concerts, le délégataire doit aussi favoriser l'émergence d'artistes locaux.







ÇA BOUGE EN 2024

La transformation du Faubourg, celle d'Encagnane, qui célèbre par ailleurs ses 60 ans, la livraison des équipements sportifs de la Plaine Nature, le projet autour de la bastide du Jas, la réhabilitation complète de la bibliothèque Méjanes, la poursuite des aménagements cyclables, les rendez-vous culturels ou les grands chantiers de la Duranne : Aix continue de bouger en 2024. De l'urbanisme à la mobilité, du patrimoine à l'innovation en passant par la sécurité ou l'éducation, le point sur les projets de l'année.

LE FAUBOURG PREND DE LA HAUTEUR

Après la concertation et les travaux préparatoires, 2024 marque réellement le commencement des grandes manœuvres. L'occasion, même si la majeure partie des opérations d'aménagements se dérouleront ultérieurement, de jeter un œil sur les points clés du projet Faubourg, jusqu'en 2029. Il est réalisé avec l'aide financière de la Région et de la Métropole.

Boulevard de la République 2027-2029

Outre les rues Célony, Tavan, Van Loo et Lisse des Cordeliers, le projet prévoit aussi de requalifier le boulevard de la République.

Cours Sextius 2024-2026

Une chaussée réduite de moitié pour passer à 6 mètres, des terrasses, des aménagements cyclables, une végétalisation renforcée, voici le visage que devrait offrir le cours Sextius en 2027. Le projet a été présenté en novembre par la Ville, la SPLA et l'agence d'architecture Rougerie-Tangram. Les travaux vont démarrer au nord, sur la partie haute, à la fin de cette année. La Ville sélectionne actuellement les entreprises, tandis que la Régie des Eaux poursuit ses travaux. La partie sud du cours est programmée en 2026.

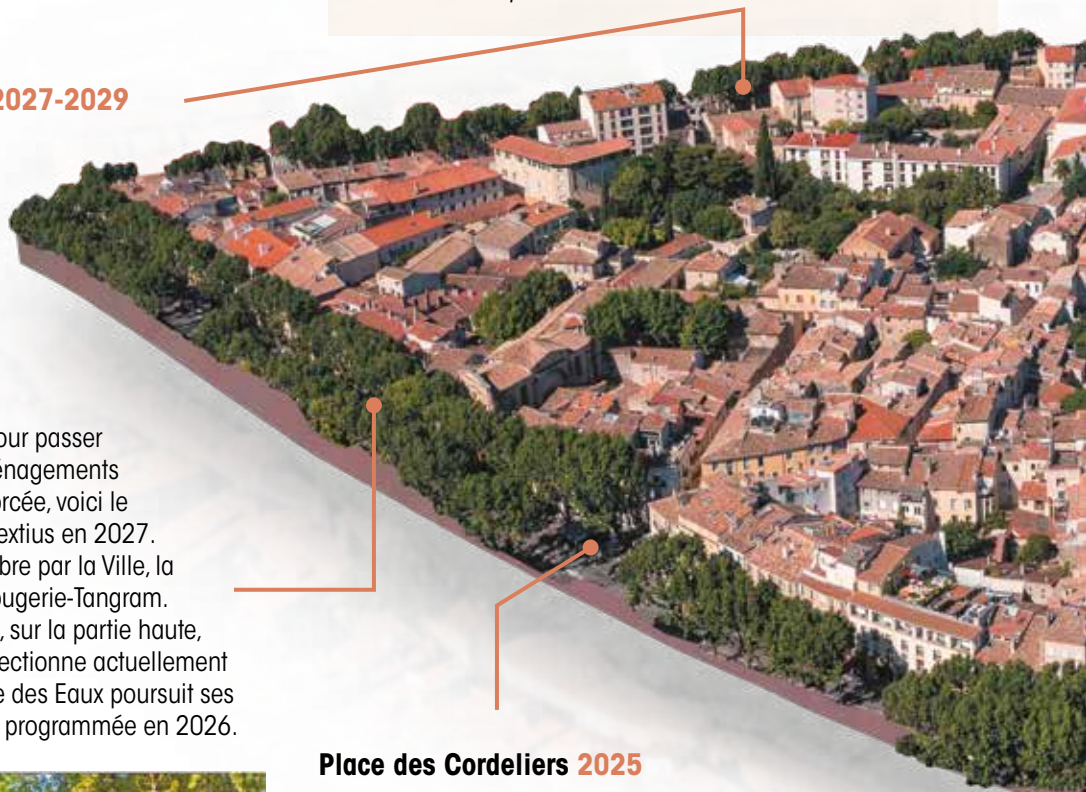


Ouvrir l'espace de la ville aux Aixois

Sophie Joissains,
maire d'Aix-en-Provence



C'est un quartier fondateur de la ville, mais il a besoin d'une rénovation. Je voulais un projet partagé. Il a été très discuté, débattu. Certaines remarques des riverains ne sont pas liées au projet mais aux problématiques du quotidien. Nous devons conjuguer la réalité de ces contingences et le rêve d'une vision d'avenir. Car au-delà de l'urbanisme, ce projet porte aussi l'ambition de valoriser les atouts singuliers de ce quartier : le commerce de proximité, les parcs publics existants (Vendôme) et à venir (Gauffredy), sa biodiversité exemplaire. Cette opération est une première étape pour avancer vers le quartier de la Seds, où se trouve le théâtre antique.



Place des Cordeliers 2025

La futur carrefour des Cordeliers, sur la partie haute du cours Sextius, bénéficiera d'un environnement apaisé.



Le jardin Gauffredy 2026

Des études l'ont démontré, c'est l'un des endroits à Aix où la biodiversité est la plus riche. Le jardin du Pavillon Gauffredy, acheté par la Ville et qui accueille encore le conseil de Prud'hommes, pourrait devenir un square de quartier.



La Sextienne 2027

Reconfiguré en logements, espace café-restauration, galerie d'art, le bâtiment de la rue Tavan, qui accueillera toujours le théâtre du petit Duc, va symboliser la dimension artistique du quartier. L'ex Maison des Anciens combattants connaîtra aussi une nouvelle affectation, avec des logements et des locaux d'activités.

La crèche Vendôme 2029

La crèche actuelle offre 46 berceaux sur un peu plus de 350 m². Le projet d'extension prévoit de presque doubler sa surface et offrir 60 berceaux, grâce notamment à l'achat d'une parcelle voisine par la Ville.

La ligne verte 2028

Le nouveau Faubourg, où l'Atlas de biodiversité communal inventorie les espèces, est tourné vers la nature. Objectif : valoriser son patrimoine végétal et renforcer les continuités vertes, depuis le Pavillon Gauffredy jusqu'au cours Sextius. Avec notamment une liaison paysagère entre l'école d'art, le parc Vendôme et l'ancien bâtiment de la Sacem, récemment acquis par la Ville.

Aire de jeux 2028

Réaménagement de la partie est du parc Vendôme et notamment de son aire de jeux.

Piétonnisation 2028

C'est une grande attente exprimée par la riverains : l'apaisement du quartier. Cela passe par la diminution de la circulation et la piétonnisation du cœur de quartier en 2025, préalable aux principales opérations d'aménagement.

Jardin des Thermes 2028

Devant les thermes, le projet prévoit l'aménagement d'un jardin.



LE FAUBOURG, RÉCIT À TRAVERS LE TEMPS

LONGTEMPS RESTÉ À CARACTÈRE RURAL, LE QUARTIER DU FAUBOURG A FAIT L'OBJET DE NOMBREUSES TRANSFORMATIONS. LE QUARTIER FOURMILLE D'ANECDOTES HISTORIQUES. RÉCIT AU TRAVERS DE SIX D'ENTRE ELLES.



VILLEVERTE, LA FONTAINE AUX DEUX USAGES

En 1683, un certain Monsieur de Sylvacane, propriétaire d'une source, donne son accord et la propriété de l'eau pour y édifier une fontaine. Les animaux devaient pouvoir continuer à s'y abreuver,

le point d'eau sera donc déplacé non pas sur, mais à côté des voies de circulation, emplacement actuel de la fontaine. Conçue à double face par Armand Escursan, la fontaine Villeverte est constituée d'un côté d'un bassin bas, de forme arrondie, pour abreuver les bêtes, et de l'autre, une prise d'eau à hauteur d'homme dans une petite vasque en forme de conque, intégrée dans le piédestal. Au sommet, un vase de bronze termine la construction.



LES THERMES, DU DÉBUT À LA FIN

Aquae Sextiae signifie « les eaux de Sextius » et l'installation des romains sur ce site s'accompagne rapidement de la construction d'un ensemble thermal. Les thermes sont toutefois détruits par les invasions barbares, et ne sont pas reconstruits à l'époque médiévale. Le Christianisme condamne alors avec fermeté ces « Bains de Volupté ». Les eaux thermales furent retrouvées en 1704. Les nouveaux thermes voient le jour sur les remparts, pour devenir les Bains de Sextius. En vertu de la loi du 14 juillet 1856, une demande est formulée pour faire déclarer la source d'intérêt public. En 1858, les bâtiments sont doublés, le système balnéaire complété par un vaporium, des salles d'inhalation et une piscine pour la natation. Une transformation qui en quadruplera sa taille. Toujours en 1858, un certain Monsieur Philibert signe avec la Ville le premier contrat d'affermage des Thermes, pour une durée de 23 ans. D'autres contrats suivront. L'exploitation de l'établissement thermal d'Aix-en-Provence sous cette forme cessera en 1990.



LA TOURRELUQUE RELUQUE

Autour de la rue des Étuves, le quartier des Thermes se situe dès le Moyen-Âge entre la cathédrale et la Tourreluque. Cette tour de guet - reluquer vient du vieux français luquer, qui signifie regarder - est un vestige de l'ancienne enceinte. Aujourd'hui contiguë à l'établissement des thermes Sextius, dont elle est la limite nord, la Tourreluque est une tour d'angle du XIV^e siècle, vestige des remparts construits au Moyen-Âge autour de la ville.



PAUL CÉZANNE, LA BAGUE AU DOIGT

L'église Saint-Jean Baptiste du Faubourg, sur le cours Sextius, peut se prévaloir d'avoir célébré en son sein le mariage de Paul Cézanne et d'Hortense Fiquet, le 28 avril 1886. Après seize années de concubinage, leur mariage fit alors figure de régularisation tardive, le Maître d'Aix ayant ensuite immortalisé son épouse à travers de nombreux portraits peints jusqu'à la fin des années 1890. La mise en chantier de l'église avait été permise 200 ans plus tôt par le legs du chanoine du Chainé en 1684. Les travaux, confiés à Laurent Vallon, s'achèvent en 1702. L'église est d'un style sévère au premier abord mais était initialement conçue avec un plan central inhabituel en forme de croix grecque et non latine portant la marque de ses architectes. Cinq coupoles étaient prévues à l'origine, mais seuls la nef centrale et le bas-côté sud ont finalement été réalisés, en raison de difficultés financières. Les voûtes s'effondrent en 1755 et sont reconstruites. Le bas-côté nord actuel sera ajouté au début du XIX^e siècle.

DU BÉTAIL, DE LA SUEUR ET DU PLÂTRE

Un important marché agricole se tient au Faubourg le 17 septembre de chaque année, à partir de 1840 et jusqu'au début du XX^e siècle. Un moment bien choisi. La récolte des céréales et légumes est rentrée, ainsi que celles des olives et des amandes. Par ailleurs, il précède le 29 septembre, date à laquelle a lieu le changement des métayers, de sorte que tous ceux qui quittent une métairie pour une autre vendent ou achètent bétail et matériel. La partie du cours Sextius qui va du faubourg des Cordeliers jusqu'à la rue de la Molle est par ailleurs, dès le XIV^e siècle et jusqu'au XIX^e siècle, un quartier où habitent principalement les plâtriers et les tuiliers. Active de 1863 à 1875, la tuilerie de Louis Gasc et de Joseph Poucel est encore localisée sur la Traverse du Bras d'or, sur le Mont Perrin. C'est à partir de 1880 que le marché des briques et tuiles va connaître un fort ralentissement. À l'issue de cette crise, les petits établissements disparaîtront et il ne restera à Aix que la tuilerie des Milles.



Les briques de la façade de l'école Sextius, témoins du passé industriel du Faubourg.

LA FOIRE D'EMPOIGNE

C'est en 1666, qu'un projet de cours, appelé le Faubourg est envisagé le long des remparts bordant le quartier des Cordeliers. Sa réalisation, finalement décidée en 1670 par une délibération du Conseil de Ville se fera à la fin du XVIII^e siècle, grâce au comblement des fossés. A l'époque, le Faubourg, axe de communication des Alpes vers Marseille, est un lieu de passage. On y trouve un grand nombre d'auberges et d'hôtelleries. La présence des foires lui donne aussi un regain d'activités, notamment la Foire de la Fête-Dieu qui se tiendra sur ce cours jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.



Paravent de la Fête-Dieu (2^e face), XVIII^e siècle, musée du Vieil-Aix.

En 1774, le projet de transférer la foire de la Fête-Dieu du Faubourg, sur le Cours, suscite une forte opposition de ses habitants. Un contexte de contestation, qui aboutit à un grand classique : la Foire se divise en deux, une partie vers le grand Cours et l'autre au Faubourg.

ENCAGNANE : FIER DE SON PASSÉ, TOURNÉ VERS L'AVENIR

ALORS QUE LE QUARTIER FÊTE CETTE ANNÉE SES 60 ANS, LES OPÉRATIONS DE RÉNOVATION URBAINE SE POURSUIVENT.



L'OPÉRATION PHARES ET BALISES

Cette année va débuter la construction de 424 logements en lieu et place de l'ancien bâtiment de l'administration des phares et des balises maritimes, démoli en 2021. Le projet prévoit la construction de 102 logements sociaux par le bailleur Pays d'Aix Habitat, 84 autres par Action Logement. Les 238 appartements restants seront destinés à la location ou à l'accession à la propriété à coût maîtrisé. Le chantier, qui comprend aussi un local d'activité d'environ 500 m², doit débuter dans le dernier trimestre. Il a pour but d'ouvrir Encagnane sur la fondation Vasarely et le futur quartier de la Constance, accessibles depuis une passerelle dédiée aux mobilités douces.

Le long de l'autoroute et du mur anti-bruit, le projet prévoit un merlon planté, sur 9500 m². Cet aménagement paysager, végétalisé et arboré, accueillera une promenade piétonne et cycliste, ainsi que des espaces de convivialité.



Une ville qui bat au rythme de ses quartiers

Sophie Joissains,
maire d'Aix-en-Provence

« Offrir un nouveau visage à Encagnane, ouvrir sur la ville et assurer le lien entre le quartier, Galice et Sextius Mirabeau avec le chantier en cours du Pont d'Anthoine. »

486 LOGEMENTS RÉNOVÉS

Pays d'Aix Habitat Métropole va aussi rénover deux de ses résidences situées dans le quartier. La première, Le Zodiaque, affiche 306 logements. 147 balcons seront créés, les façades isolées et l'étanchéité des toitures reprise. Les menuiseries seront également remplacées et l'accessibilité améliorée. Côté appartements, les pièces humides vont être rénovées et les installations électriques mises aux normes. Les travaux doivent débuter en avril et durer deux ans.

Les mêmes opérations seront réalisées à l'Iliade, une résidence de 180 logements, à partir d'octobre prochain.

PLACE ROMÉE DE VILLENEUVE

Une place piétonnisée et végétalisée, la suppression du stationnement, la fontaine réhabilitée et valorisée ; des pistes se dégagent pour la requalification de la place Romée de Villeneuve, dont la concertation avec les riverains et commerçants est toujours en cours. Ce chantier, l'un des sept principaux inscrits dans le programme de rénovation du quartier, devrait commencer à la fin de l'année.



La fontaine de la place, aménagée à l'époque par l'architecte Henri Longepierre (ici en 1979), sera réhabilitée.

PONT D'ANTHOINE, LE CHÂNON MANQUANT

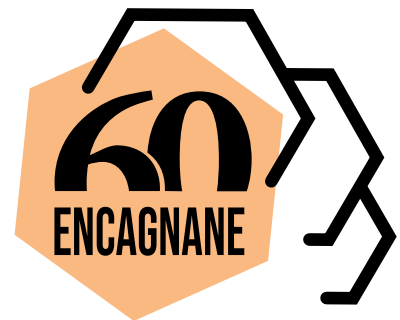


L'élargissement du pont d'Anthoine, avenue de Lesseps, et les derniers aménagements paysagers assurent désormais la liaison entre Encagnane et les quartiers Galice et Sextius Mirabeau.

La fin des lourds travaux d'élargissement du pont d'Anthoine, cet ouvrage ferroviaire construit au XIX^e siècle, marque une nouvelle étape dans le destin d'Encagnane, l'année de ses 60 ans. Cet axe lui assure une continuité naturelle vers les secteurs Galice et Sextius Mirabeau.

Le projet global d'aménagement urbain mené et financé par la Ville a donné lieu à 600 nouveaux logements, des commerces de proximité et l'élargissement du boulevard Ferdinand de Lesseps. Les travaux de requalification sont achevés de la rue

des Bœufs et Irma Moreau jusqu'à l'avenue de l'Europe, ainsi que sur les voies adjacentes, rue de Pecs, avenue de Tübingen et rue Edmond Rostand. Ils comprennent de plus larges trottoirs, progressivement jalonnés d'une cinquantaine d'arbres adaptés au climat méditerranéen et bénéficiant de larges fosses de plantation pour favoriser leur développement. Des bandes et pistes cyclables ont été aménagées dans les deux sens de circulation, des places de stationnement maintenues ou créées afin de permettre les arrêts-minute. Du mobilier urbain complète la voirie, accompagné de candélabres et de caméras de vidéoprotection. Autour du Pont d'Anthoine et en respectant les contraintes fixées par la SNCF, le projet va paysager les talus ferroviaires avec des essences méditerranéennes, le tout conçu par un paysagiste mandaté.



UNE ANNÉE
anniversaire

La première pierre d'Encagnane a été posé le 15 septembre 1964, il y a 60 ans. Le quartier va célébrer cet anniversaire toute l'année, avec une myriade d'événements sportifs, culturels et des animations autour de la mémoire, de l'histoire ou du renouvellement urbain. L'ensemble des partenaires du quartier y participent. En 2024, la Mareschale et le CDHA fêtent par ailleurs leur 50 ans. Le logo choisi pour cette année spéciale reprend les codes de la fontaine de la place Romée de Villeneuve. Il vous permettra d'identifier l'ensemble des rendez-vous prévus.

.....
La convention sur le nouveau programme de renouvellement urbain d'Encagnane, fixant les engagements entre la Métropole, la Ville et les différentes partenaires, sera signée en février.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

FIXER UN CADRE DE DÉVELOPPEMENT RAISONNABLE POUR LES PROCHAINES ANNÉES

**LE 13 DÉCEMBRE DERNIER, LE CONSEIL MUNICIPAL A DONNÉ UN AVIS FAVORABLE
AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PAYS D'AIX ARRÊTÉ PAR
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE MÉTROPOLE LE 12 OCTOBRE 2023
EN Y ASSORTISSANT PLUSIEURS PROPOSITIONS.**

Le PLUi est le document de planification qui va fixer, pour plusieurs années, un projet de territoire qui définit entre autre les zones où pourront être construits, ou non, de nouveaux bâtiments ainsi que leurs fonctions à l'échelle des 36 communes du Pays d'Aix. Exit donc le plan local d'urbanisme (PLU), arrêté par les seuls élus de chaque commune : place à une vision métropolitaine. Les grands axes de ce document réglementaire suivent des orientations stratégiques claires : pérenniser notre cadre de vie, maintenir notre rôle de moteur économique et agir pour faciliter nos déplacements. Pour Aix, l'un des principaux enjeux du PLUi sera donc de préserver sa grande campagne, ses espaces naturels agricoles qui représentent les 3/4 de son territoire et ses continuités écologiques, à travers un développement urbain moins

consommateur d'espace. Cela signifie tendre vers une densification raisonnée des zones déjà urbanisées. Cette densification devra répondre à un cahier des charges strict, plus respectueux du patrimoine végétal, architectural et urbain existant. Le PLUi va donc imposer des espaces verts suffisants dans les projets en augmentant les surfaces de pleine terre (50 % du terrain minimum). Cet axe passe aussi par une réduction des zones à urbaniser et la suspension de certains projets de développement pour être repensés de manière plus durable. Concrètement, le PLUi va permettre de reclasser près de 90 hectares de terre constructible pour les rendre agricoles, réserver certains emplacements (espaces boisés par exemple) pour créer des parcs et jardins ou encore imposer un retrait suffisant des nouveaux bâtiments construits par

rapport à la voirie, pour permettre une meilleure circulation piétonne. Le PLUi s'oriente aussi vers une ville des courtes distances et de la proximité favorisant les alternatives à la voiture pour se déplacer. L'attractivité, notamment économique, reste un axe fort du document d'urbanisme puisqu'il vise à maintenir une économie dynamique et des emplois diversifiés. Il s'attache enfin à embellir la ville, son patrimoine, sa vie culturelle et étudiante afin de maintenir son activité touristique. Les Aixois pourront s'exprimer sur ce projet lors de l'Enquête Publique qui se tiendra du 20 février au 08 avril sur 5 sites : Centre-ville (12 rue Pierre et Marie Curie), Villages (Mairies Annexes de Luynes, de Puyricard, des Milles) et Quartier Est siège de l'Enquête Publique (Quatuor/bureau de la Métropole).

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA FUTURE CASERNE AIX-LA TORSE

1100 m² de bâtiment sur un terrain de 4250 m², des panneaux photovoltaïques, des matériaux biosourcés avec du béton minéral, un bassin de rétention pour les eaux de pluie, la pose de la première pierre du futur centre de secours de la Torse a eu lieu le 30 novembre dernier. Il devrait être livré au premier trimestre 2025. Située en face au cimetière Saint-Pierre, la nouvelle caserne viendra renforcer le centre de secours de La Chevalière. 145 sapeurs-pompiers y seront affectés.



UNE MAISON POUR VIVRE SÈREINEMENT SES DERNIERS JOURS

Les établissements de Provence de l'hospitalité Saint Thomas de Villeneuve accueilleront en 2025 une nouvelle maison de soins palliatifs. L'objectif est d'offrir un lieu de vie, où les patients se sentent chez eux. C'est le foyer Saint Marc – propriété du diocèse et jusqu'alors réservé à l'hébergement de prêtres âgés – qui va être réhabilité et agrandi pour un montant estimé à 5 millions d'euros. Le bâtiment de 1400m², ouvert sur 850m² de verdure, à proximité du centre-ville, disposera d'une vingtaine de lits, d'une salle de restauration et d'une salle de balnéothérapie. Un espace de recueillement pour les familles et un funérarium sont également prévus. L'équipe médico-soignante sera composée de trois médecins, dont une algologue, d'infirmiers, d'aides-soignants et d'agents d'entretien. Des soins complémentaires seront également proposés, comme l'art-thérapie, la musicothérapie, l'hypnose pour la gestion de la douleur, la sophrologie ou encore la biographie hospitalière, pour permettre aux patients d'écrire leur histoire de vie. Des partenariats seront également développés avec des acteurs locaux culturels, sociaux, ou éducatifs.

HPP OUVRE SON SECOND CENTRE DE CONSULTATIONS

Après dix huit mois de travaux, l'hôpital privé de Provence (HPP) a ouvert « Pôle santé de Provence », son second centre de consultations pluridisciplinaire, après la maison médicale de Provence ouverte en 2019. Ce nouveau bâtiment de 3000m², répartis sur 3 niveaux accueille en plus des spécialités déjà présentes sur le site, des cabinets de néphrologie et d'endocrinologie, deux gynécologues, un stomatologue et un radiothérapeute. Il réunira une quarantaine de médecins, une vingtaine de cabinets médicaux et un laboratoire de biologie. Près de 130



praticiens spécialisés et 35 disciplines différentes sont désormais regroupés sur l'ensemble des trois établissements de l'HPP.

LE NOUVEAU TRIBUNAL JUDICIAIRE INAUGURÉ

Le palais de justice, situé boulevard Carnot et son parvis ont été inaugurés le 20 novembre dernier, par Sophie Joissains, maire d'Aix, en présence d'Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice. Signé par l'architecte Marc Barani, l'édifice affiche plus de 9000 m², dont 4000 dévolus aux bureaux situés sur la



partie supérieure, au-dessus des imposants monolithes de béton, 4 salles pour les audiences pénales, 2 pour les audiences civiles et d'autres destinées aux séances des juges aux affaires familiales, d'application des peines et des enfants. La construction de ce tribunal est le fruit d'un combat mené par l'ancien maire Maryse Joissains pendant deux décennies.

PLAINE NATURE CARCASSONNE

UNE ANNÉE POUR TOUT CHANGER

C'EST L'UN DES PROJETS PHARES DE LA MUNICIPALITÉ. LE VASTE CHANTIER DE LA PLAINE NATURE SUR L'ACTUEL SITE CARCASSONNE, COMMENCÉ EN 2023, VA ACCOUCHER D'ICI 2026 D'UNE GRANDE AGORA DÉDIÉE À TOUS LES SPORTS ET TOUS LES SPORTIFS : FAMILLES, PROFESSIONNELS, AMATEURS OU SCOLAIRES. RÉTROPLANNING DE L'ANNÉE 2024, SÛREMENT LA PLUS SPECTACULAIRE.

ACCUEIL DE LA FÊTE FORAINE

La zone de chantier à l'entrée de la Plaine Nature, qui accueillera le parking, est libérée pendant la traditionnelle fête foraine, qui se tient du 10 février au 10 mars.

RÉCEPTION DES PARKINGS 1, 2 ET 3

Un parking de plus 550 places va s'implanter. Une trentaine d'arbres vont y être plantés. L'opération vise à réduire l'artificialisation des sols, pour mieux végétaliser et renforcer la biodiversité, comme sur l'ensemble du site où 75 nouveaux arbres verront le jour. 9 arbres aujourd'hui en place seront par ailleurs transplantés sur un autre site.



LIVRAISON DE LA PISTE D'HONNEUR

Le chantier de réhabilitation de la piste d'honneur d'athlétisme devrait s'achever au mois de mai. Il s'accompagnera de la création, en juillet, d'une piste annexe, avec des zones dédiées aux sauts, lancers et sprint. L'espace offrira 1 piste de 250 mètres, 4 couloirs, 1 ligne droite de 100 mètres avec 9 couloirs, 2 aires de sauts en longueur, 2 pour la perche et 1 espace réservé au lancer de marteau, poids et javelot. Un ensemble d'envergure, susceptible d'accueillir des compétitions nationales et internationales.



MODE ACTIF ACTIVÉ

Des voiries et stationnements vont être aménagés le long de l'avenue des Déportés et de la rue Coubertin. Une jonction verte avec le parc de la Torse va être créée et des liaisons Est-Ouest et Nord-Sud dédiées aux modes actifs.





LE NOUVEAU SKATEPARK

Le nouveau skatepark construit au cœur de la Plaine des sports s'étend sur 1550 m² et 1000 m² d'aménagements périphériques, pour un total de moins de 10 000 m² aujourd'hui.

La suite appartient aux spécialistes : il disposera de flats barres et rails plat descente, de manuals pads dont un type « pier 7 San Francisco », de curbs et ledges en descente, d'un set de marches et 2 ledges en pierre, 2 slappys en sommet de plan incliné, 1 grand linéaire de courbe avec coping, 1 volcano, 1 bowl à trois profondeurs. Les vrais comprendront.



*Améliorer
notre cadre de vie
et ramener
la nature en ville*

Sophie Joissains,
maire d'Aix-en-Provence

« Relié au Parc naturel urbain, du Parc Jourdan au Lycée Cézanne, le complexe réaménagé de la Plaine nature, au-delà de sa fonction sportive, s'ouvrira largement sur la ville en assurant la couture entre le cœur historique et son poumon vert. C'est un projet pour tous les Aixois »



SEPTEMBRE

OCTOBRE

2025

LE CŒUR DE LA PLAINE DES SPORTS

Au menu 4 plateaux sportifs multisports avec plusieurs combinaisons possibles : 4 terrains de handball, 8 pour le basket ou mini-basket, ou encore 4 terrains de volley, 2 courts de tennis éclairés prennent place ici, mais aussi 1 espace fitness et street-workout.

Un nouveau terrain de foot voit le jour. Synthétique et homologué aux normes départementales, il s'ajoute au terrain d'honneur en pelouse et au terrain synthétique existant, face au cimetière Saint-Pierre.



DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU BÂTIMENT D'ACCUEIL

Un nouveau bâtiment d'accueil de 1000 m² environ, sur deux niveaux, doté de vestiaires, douches, d'espaces de convivialité, locaux administratifs et salle de presse sera construit à l'entrée du stade, face au cimetière Saint-Pierre.



NOUVEAU SYNTHÉTIQUE À LA MOLIÈRE

La Ville poursuit son programme sur les terrains de grand jeu, avec le remplacement en 2024, de la pelouse en gazon naturel du stade de la Molière, par un synthétique en matériaux recyclés. Il fait suite à la rénovation des synthétiques du complexe sportif Georges Carcassonne, des stades

Maurice David et Marius Requier et à la création des deux terrains au stade Laurent Ruzzettu de Luynes. D'une surface de 105 m x 68 m, le terrain de la Molière sera homologué pour les rencontres sportives de niveau régional. Il sera doté, côté ouest, de gradins en béton d'une cinquantaine

de places. Entretien réduit, éclairage LED, bassin d'infiltration et aménagements paysagers complètent le dispositif environnemental. Le projet a enfin été modifié pour préserver l'allée de peupliers. Livraison prévue au mois de mai 2024.

RÉNOVATION DES SITES SPORTIFS

Amorcé en 2023, le programme de rénovation des microsites sportifs de proximité se poursuit cette année, avec celle de Beisson et Corsy. Construits en 2012 dans le cadre de la rénovation des deux quartiers, les deux city-stades vont bénéficier d'un nouveau revêtement en gazon synthétique. Au menu de 2024, il y a aussi la rénovation du gymnase de l'école primaire Alphonse Daudet, au Pont de Beraud. Un nouveau revêtement plus souple et absorbant sera installé.

DU FITNESS À PUYRICARD ET LA PINETTE

Deux espaces dédiés à la musculation et au fitness seront créés cette année sur le plateau de Puyricard. L'un dans l'aire de jeux du square Risotto au cœur du quartier des Palombes et le second au village du soleil. La troisième aire de fitness à voir le jour cette année est prévue au Pont de Beraud, dans le square Sofiane Ouggad situé à la Pinette.

DO BRAZIL AU VAL DE L'ARC

Le complexe sportif du Val de l'Arc va accueillir en 2024 un deuxième terrain de beach-volley, ainsi qu'un autre dédié au sandball, le handball sur sable. Toujours au Val de l'Arc, les 3 terrains de padel et le gymnase seront équipés d'un éclairage LED.

ÇA POUSSE AU JAS

Au Jas de Bouffan, le groupe scolaire Jules Payot verra sortir de terre au printemps prochain un terrain multisports et une plateforme de fitness, la quatrième du quartier. Ces deux équipements seront en accès libre pendant les vacances et en dehors des horaires scolaires. Ils ont été réalisés grâce à des financements obtenus auprès de l'Agence nationale du sport. Début des travaux en février.

PROXIMITÉ

ZOOM SUR LE POSTE MOBILE DE LA POLICE MUNICIPALE

LA VILLE VA ÉQUIPER SA POLICE MUNICIPALE D'UN POSTE MOBILE AVANCÉ (PMA). EXPLICATIONS.

Dans un souci de proximité, la Ville s'équipe en 2024 d'un poste mobile avancé. Dans un premier temps ce véhicule va être déployé le matin et l'après-midi sur une dizaine de sites, dans les quartiers et villages aixois. Il va permettre aux habitants de faire plus directement et plus simplement les mêmes démarches qu'au poste principal du cours des Minimes.

Si de l'extérieur, il ressemble à un van aménagé, floqué « Police Municipale », l'intérieur s'apparente à un petit bureau. Équipé de matériel informatique pour enregistrer les mains courantes par exemple, d'un rétroprojecteur, du Wifi et relié en permanence au centre de sécurité urbaine, le PMA accompagne la montée en puissance des effectifs pour renforcer la sécurité de la population. Il pourra aussi être mobilisé à l'occasion de grands événements et manifestations, ou en situation de crise. Deux agents de police seront à bord. Une patrouille de la police municipale devrait également être déployée à proximité pour intervenir avec plus de réactivité sur l'ensemble du secteur. Le PMA bénéficie d'une aide financière de la Région.



Protéger nos concitoyens et leur destin

Sophie Joissains,
maire d'Aix-en-Provence

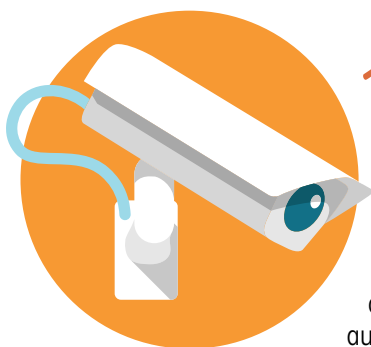


« Plus que jamais, face aux chaos de la planète et de la société, je crois nécessaire de bâtir des villes à taille humaine, capables de nous rassembler et de nous protéger à rebours de la radicalité et des violences du monde. Concrètement, nous réclamons le renfort de policiers nationaux à la hauteur des efforts consentis par la municipalité sur la police municipale pour garantir la sécurité du quotidien, les choses commencent à changer, en mieux. »

150

C'est le nombre de policiers municipaux que comptera Aix en 2025. Pour atteindre cet objectif d'1 policier pour 1 000 habitants, la Ville recrute chaque année 10 nouveaux agents. À l'heure actuelle 120 policiers se relaient 24h/24, 7j/7, répartis en 5 brigades, 3 de jour, 2 de nuit.

Les caméras à maturité



Avec près de 400 caméras, le parc de vidéoprotection de la Ville arrive presque à maturité. En 2024, une trentaine de caméras supplémentaires devraient voir le jour. Elles seront réparties dans les quartiers et villages aixois ainsi qu'à la Pioline, dans le cadre d'un partenariat avec la Semepa, les bailleurs sociaux et l'association des commerçants. En outre, la Ville qui possède déjà 8 caméras nomades va se doter, en 2024, d'une dizaine d'unités supplémentaires. Elles permettent de répondre à des problématiques ponctuelles ou aux menaces ciblées en lien avec le plan vigipirate par exemple. Le déploiement des caméras bénéficie de l'appui budgétaire de la Région et de l'État, via le Fond interministériel (FIPDR).

ANNÉE CHARNIÈRE POUR LA BASTIDE DU JAS

EN 2024 L'ANCIENNE DEMEURE DE LA FAMILLE CEZANNE POURSUIT SA MUE, AUTOUR DU PROJET D'ENVERGURE DE RÉHABILITATION QUI VERRA LE SITE ROUVRIRE AU PUBLIC EN 2025.

Cezanne y a vécu et peint pendant 40 ans, entre 1859 et 1899. Les principales étapes de l'évolution artistique du Maître se sont déroulées en ces murs. La bastide elle-même, les bâtiments d'exploitation et les nombreux motifs du parc apparaissent dans 36 huiles et 17 aquarelles. A la veille de l'année consacrée au peintre en 2025, le domaine du Jas poursuit sa transformation, avant d'ouvrir au public et devenir la porte d'entrée des sites cézanniens.



L'Orangerie et son bassin serviront de décor au futur salon de thé et espace de restauration.



Les façades de la bastide ont déjà été rénovées, l'atelier du peintre avec sa verrière restitué.



À terme le projet prévoit, dans la bastide et le parc, un centre d'interprétation de près de 600 m², consacré à la vie et à l'œuvre de Paul Cézanne. Sur la partie Ouest du domaine, l'actuel hangar accueillera les médiations et l'auditorium, tandis que l'Orangerie proposera un salon de thé et un espace de restauration. La Ferme, juste à côté de la bastide, abritera le Centre cézannien de recherche et de documentation. Au sud, le futur bâtiment d'accueil marquera l'entrée principale du site, depuis l'avenue de l'Europe. Il devrait être livré en 2026. Situé en contrebas du domaine, il sera peu visible depuis le parc. Les aménagements à venir bénéficient du concours de la Région, de l'État et de la Métropole.



La construction du bâtiment d'accueil - ici vu depuis le futur parvis - marquera la dernière étape du projet de la Bastide.



L'ATELIER DES LAUVES : LE TRAIT D'UNION

Conçu comme l'« atelier idéal » qu'il a fait bâtir selon ses instructions, le pavillon des Lauves a vu évoluer les créations de Paul Cézanne vers des formes de plus en plus libres, aux limites de l'abstraction. C'est d'ailleurs ici, que le Maître a peint certaines de ses plus célèbres toiles, notamment la série des « Montagnes Sainte Victoire » et des baigneuses. L'atelier Cézanne va être restauré à partir du second trimestre 2024, pour améliorer les conditions de présentation des espaces de vie et de travail de l'artiste, entouré de ses objets familiers. L'accès au domaine ainsi que les espaces consacrés au personnel, à la boutique et aux activités pédagogiques seront concentrés dans la campagne Girard. Cette parcelle, située au nord de l'atelier, a été acquise par la Ville en 2018 pour servir de desserte au pavillon des Lauves. Les espaces extérieurs vont également être aménagés, avec un parcours menant de l'accueil à l'atelier, les deux propriétés étant reliées par une passerelle. La muséographie fera le trait d'union entre les sites du Jas de Bouffan et de l'atelier des Lauves pour assurer une continuité de présentation de la vie et de l'œuvre de l'artiste à Aix. Le projet bénéficie d'un appui financier de la Région, via le contrat de centralité, et de la Métropole.

RESTAURATION

LA PLACE D'ALBERTAS, CLAP DE FIN

Après les sols et la fontaine, la restauration de la dernière façade viendra clôturer en 2024 le chantier de la place d'Albertas.

La restauration des sols et de la fontaine de la place d'Albertas, fleuron de l'architecture baroque du XVIII^e siècle, s'achève durant ce premier trimestre. L'opération a nécessité d'importants travaux en sous-sol dont notamment la mise en place de nouveaux réseaux : pluvial pour le recueil des eaux de ruissellement et électrique pour l'éclairage et le fonctionnement - en circuit fermé - de la fontaine ainsi que la mise en lumière de la place. Une dalle de béton et des micropieux ont permis de consolider les fondations de la fontaine qui présentaient de grandes faiblesses structurelles sur des espaces vides liés à la présence de caves. Après



la restauration de la fontaine et de sa vasque en fonte, les derniers travaux vont porter sur la rue Espariat, revêtue d'une calade en galets identique à celle de la place, déjà posée. L'année 2024 devrait aussi marquer la fin d'une saga avec la restauration de la troisième et dernière façade. Après avoir résolu, - en accord avec certains propriétaires privés - les obstacles juridiques, la Ville va assurer la maîtrise d'ouvrage du chantier. L'opération entend restituer à la place sa cohérence et son harmonie originelles. La mise en lumière viendra souligner la forme classique des bâtiments, tout en valorisant le caractère particulier de cet espace à la fois public et intime, en face de l'hôtel particulier éponyme. La fin des travaux est prévue en septembre. Les deux premières façades avaient été restaurées respectivement en 2007 et 2011. La restauration de la place d'Albertas bénéficie d'un cofinancement de la DRAC et de la Métropole.



UN PLAN DE SAUVEGARDE POUR LES BIENS CULTURELS

Le 15 avril 2019, un incendie ravageait la cathédrale Notre-Dame de Paris, détruisant sa charpente, sa toiture et sa flèche. Le terrible événement a suscité une prise de conscience, d'où est né le plan de sauvegarde pour les biens culturels (PSBC). Priorisation des œuvres d'art à sauver, identification d'espaces de repli temporaires, puis de traitement post-sinistre, équipement en moyens matériels et surtout chaîne

humaine allant de l'alerte en cas de risque avéré à la prise en charge des dommages sur le patrimoine, les établissements patrimoniaux aixois ont commencé à travailler sous l'impulsion du Ministère de la Culture. En 2024, l'église Saint-Jean-de-Malte va servir de pilote. Son PSBC ne sera finalisé, qu'après avoir passé avec succès, un exercice « blanc » avec les pompiers.

LE RÉSEAU DE CHALEUR, ATOUT MAÎTRE EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE

LA VILLE VEUT POURSUIVRE L'EXTENSION DE SON RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE CHALEUR ET DÉVELOPPER CELUI DU RAFRAÎCHISSEMENT, TOUT EN MAINTENANT UN PRIX COMPÉTITIF ET STABLE POUR LES USAGERS. 75 MILLIONS D'EUROS DOIVENT ÊTRE INVESTIS.

À l'heure actuelle, le réseau de chaleur aixois s'étend sur 25 km et dessert 143 abonnés, des collectifs, - majoritairement des ensembles de bailleurs sociaux d'Encagnane - mais aussi l'hôpital ou encore le Grand théâtre de Provence. Inaugurée en 2014, la petite chaufferie du quartier d'Encagnane qui fonctionnait jadis au fioul est devenue une chaufferie biomasse de référence. Grâce à deux chaudières bois, elle fournit le chauffage et l'eau chaude sanitaire de 9 500 foyers, soit un peu plus de 28 000 Aixois. Son bilan carbone est éloquent : 19 913 tonnes de CO2 évitées, pour 3 510 tonnes émises. La chaufferie est gérée par APEE, filiale du groupe Engie Solutions, sous le modèle d'une délégation de service public (DSP), dont le contrat arrivait à échéance en juin 2023. Afin de réévaluer son cahier des charges, la Ville a décidé de le prolonger de 18 mois, jusqu'au 31 décembre 2024.

Le montant des investissements à réaliser pour d'une part moderniser les installations, et d'autre part développer le système de production de fraîcheur s'élève respectivement à 55 et 20 millions d'euros. La nouvelle DSP a donc été prévue pour une durée de 20 ans, à compter du 1^{er} janvier 2025. Ces investissements seront portés par le futur délégataire et seront amortis sur la durée du contrat. Autre particularité, le nouveau cahier des charges prévoit la nécessité de produire une énergie

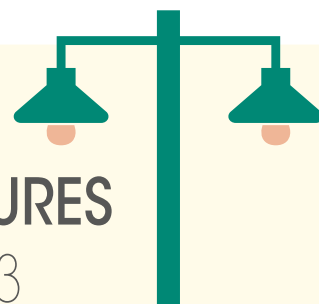
à 80 % de biomasse et autres énergies renouvelables, contre 71 % actuellement. Objectif : maintenir un prix compétitif et stable pour les usagers aixois du réseau. Les réseaux de chaleur représentent un enjeu d'avenir dans la réduction des gaz à effet de serre et de la précarité énergétique. Sur le plan national leur nombre a progressé de 20 % entre 2017 et 2021 et leur alimentation en énergies renouvelables s'est fortement accrue.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

360 000 KILOWATTHEURES ÉCONOMISÉS EN 2023

En remplaçant progressivement ses points lumineux par des diodes électroluminescentes (LED), qui consomment 70% de moins que la bonne vieille ampoule à vapeur de sodium, Aix a adopté une stratégie payante. D'une durée de vie quatre fois supérieure, cette technologie permet aussi de régler son intensité à distance. Un levier qu'a décidé d'actionner la Ville, en évitant l'extinction totale de l'éclairage public et le sentiment d'insécurité qui va avec. Le flux lumineux nocturne des candélabres peut ainsi osciller de moins 50 % à 22h, moins 70 % à partir d'1h du matin, à nouveau moins 50 % à 3h, pour revenir à 100 % dès 6h du matin.

En 2023, environ 700 points lumineux ont fait l'objet de ce relanternage. L'opération a permis d'économiser 360 000 kilowattheures, soit la consommation électrique annuelle d'environ 80 foyers. Depuis 2018, près de 6000 points lumineux ont été remplacés, soit un tiers du parc. En 2024, malgré des délais d'approvisionnement allongés, la Ville envisage d'en remplacer a minima, entre 700 et 1000 de plus.



TROIS ÉCOLES AIXOISES TESTERONT LE PORT DE L'UNIFORME

L'EXPÉRIMENTATION DÉBUTERA À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE.

La Ville d'Aix-en-Provence a officiellement été sélectionnée par le ministère de l'Éducation nationale pour l'expérimentation du port de l'uniforme à l'école, menée par son ancien ministre Gabriel Attal. Il s'agit, pour les élèves des établissements sélectionnés dans les collectivités volontaires, de porter une tenue unique pour se rendre dans leur établissement. « *En tant que parlementaire, j'avais déposé en 2018 une proposition de loi instituant l'uniforme, ou blouse, dans les établissements scolaires* » a précisé Sophie Joissains, maire d'Aix-en-Provence et ancienne sénatrice des Bouches du Rhône. Et d'ajouter « *Lorsque le ministre de l'Éducation, Gabriel Attal a émis l'idée de cette expérimentation, nous nous sommes portés candidats et nous avons été retenus* ». À Aix, trois établissements participeront donc à ce programme, dès la rentrée de septembre 2024. L'école Grassi maternelle, ainsi que deux autres établissements en discussion. Un choix qui s'est fait en accord avec les directeurs d'établissements concernés et les équipes pédagogiques. Côté budget, le kit de base, composé de 5 polos, 2 pulls et 2 pantalons s'élèvera à 200 € par élève et par an. Ils seront pris en charge à 50 % par l'État et 50 % par la municipalité.



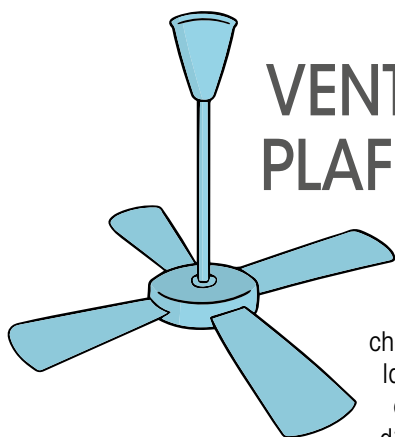
**Parier sur
l'école c'est investir
pour l'avenir.**

Sophie Joissains,
maire d'Aix-en-Provence



« Aix a vocation à devenir un territoire pilote en matière éducative. Notre ville a été choisie pour expérimenter la tenue unique dans trois écoles, 10 000 écoliers bénéficient du Plan bien vivre à l'école qui prévoit la végétalisation des cours, l'isolation des bâtiments, la qualité des repas et les circuits courts à la cantine ainsi que le gel des tarifs 2019 malgré l'inflation... ou le renforcement de l'accompagnement périscolaire avec le Projet Éducatif De Territoire. "Quand on ouvre une école, on ferme une prison", disait Victor Hugo. »

VENTILATEURS DE PLAFOND : PRÊTS POUR L'ÉTÉ



Afin de lutter contre les grosses chaleurs estivales, et de limiter par la même occasion l'usage de la climatisation, la Ville a entrepris d'équiper ses 37 écoles élémentaires et ses 38 écoles maternelles avec autant de dortoirs, de ventilateurs de plafond. Ce programme pluriannuel, doté d'un budget de 700 000 €, s'est clôturé par la maternelle Giono et le groupe scolaire Sextius, pendant les vacances de Noël. La municipalité a souhaité étendre ce dispositif, qui a prouvé son efficacité, aux salles polyvalentes et aux réfectoires de ses écoles. En 2024, elle y consacra un budget de 350 000 €.

CONFORT THERMIQUE

4 ÉTABLISSEMENTS RÉNOVÉS EN 2024

Les groupes scolaires Célony et Deux Ormeaux vont bénéficier du programme de rénovation thermique.

En juillet 2023, la Ville a sélectionné un ensemble de 24 écoles - 10 groupes scolaires et 4 écoles élémentaires - à rénover. Un programme qui s'inscrit dans le cadre du contrat de centralité avec la Région pour 16 écoles.

Six autres vont faire l'objet d'une candidature au fond européen Feder. En 2024, les quatre écoles des groupes scolaires Célony et Deux Ormeaux sont concernées.

A Célony la Ville va procéder à l'isolation thermique de l'ensemble des combles de la maternelle et de l'élémentaire, ainsi qu'au

remplacement du système de régulation du chauffage, pour un montant avoisinant les 250 000 euros.

Au Jas de Bouffan les travaux comportent l'isolation des murs par l'extérieur, celle des planchers bas et des toitures terrasses, mais aussi l'installation de protections solaires, d'un éclairage LED et la réfection de la chaufferie. Un chantier estimé à 1,2 million d'euros.

Le plan de rénovation énergétique fait suite à l'audit réalisé en 2023 sur une soixantaine d'écoles construites avant 2005. Les priorités ont été fixées en fonction de la qualité thermique du bâti, la fréquentation de l'établissement, l'environnement extérieur et la capacité à mobiliser un financement.



15 NOUVELLES ÉCOLES VÉGÉTALISÉES

Écoles élémentaires Marie Mauron, Roumanille, Jules Ferry, Granettes et Joseph d'Arbaud, maternelles Campra, Jules Payot, Joseph d'Arbaud, Mistral, Granettes, Mareschale, Roi René, Corsy, Val Saint André et l'école Tikno Niglo de l'Arbois. Voilà pour la liste des 15 nouvelles écoles à bénéficier en 2024 du plan de végétalisation lancé en 2021 et pour cinq ans par la Ville. Elle y consacre cinq millions d'euros. Objectifs : apporter ombre et fraîcheur en ville, favoriser le contact des enfants avec la nature et faire des cours des espaces plus inclusifs et apaisés. Depuis le début du Plan bien vivre à l'école, qui comprend la renaturation des écoles, 175 arbres ont été plantés dans 42 établissements. Il faut y ajouter la création de 8 000 m² de zones enherbées et 4 000 m² de surfaces désimperméabilisées. Le plan de végétalisation est réalisé grâce à l'aide financière de la Région.



Après avoir été végétalisé, le groupe scolaire des Deux Ormeaux va faire l'objet d'une rénovation énergétique.



DE LA FUTURE MÉJANES ALLUMETTES

LE CHANTIER COLOSSAL DE LA MÉJANES-ALLUMETTES SE POURSUIT JUSQU'EN 2027. VOICI LES ATOUTS DE LA FUTURE BIBLIOTHÈQUE.

1 + accueillante

L'entrée principale est repositionnée rue des Allumettes. Elle facilitera l'accompagnement des publics vers les différents espaces. L'accueil général et les inscriptions sont repositionnés dans le bâtiment nord-est. Une nouvelle signalétique jalonne la bibliothèque. Les rues couvertes en deviennent la colonne vertébrale. La cour carrée est réaménagée. La nouvelle cafétéria participe à l'ambiance conviviale générale.

2 + confortable

Le renouvellement complet des installations techniques de ventilation, de chauffage et de rafraîchissement devenues vieillissantes, va grandement améliorer le confort des utilisateurs. La qualité de la lumière et des ambiances sonores aussi au cœur du projet.

3 + lisible

L'aménagement des collections va bénéficier du remplacement complet des mobiliers. L'intégration de dispositifs numériques permettra aussi d'en faciliter l'accès. Le projet encourage le temps passé sur place. Un pôle « actualité » intègre le cœur du bâtiment. Le pôle « jeune public » double notamment sa surface.

4 + ouverte

La programmation culturelle des bibliothèques d'Aix s'est fortement enrichie. Le bâtiment se dote d'une salle d'exposition de 100m² et d'une salle d'animation de 140m² pour accueillir concerts, spectacles et conférences. Une résidence d'auteur, des espaces de médiation, de jeu et de travail verront aussi le jour. La bibliothèque deviendra un véritable tiers lieu, mêlant découverte, rencontre et émotion.

5 + économe

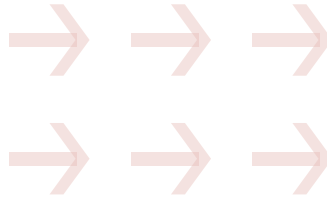
Le défi énergétique est considérable car une grande partie des toitures, portes, fenêtres et verrières datent de la construction de la manufacture il y a plus d'un siècle. Même si la conservation du patrimoine industriel est un frein en la matière, le gain d'énergie escompté est de 32 %.



COFINANCEMENT

Le montant prévisionnel de l'opération approuvée en conseil municipal en 2022 s'élevait à presque 24 millions d'euros. Un projet financé par l'État dans le cadre du Plan de relance (pour 40 %), mais aussi par la Région, le Département, la Métropole et bien sûr la Ville.

Vos RENDEZ-VOUS



+ LA BIENNALE LANCE SA SAISON 2

La Biennale d'Aix est LE rendez-vous incontournable en 2024. Le 6 avril prochain marquera l'ouverture de la deuxième édition. L'événement dédié à l'art et à la culture va se déployer en deux temps distincts, du 6 avril au 29 juin et du 21 septembre au 14 décembre avec au programme plusieurs dizaines de propositions artistiques.



Edition 2022

La première édition, en 2022, a mobilisé plus de 80 opérateurs culturels et centres sociaux, vu naître 250 projets et 50 créations. Elle a attiré plus de 300 000 spectateurs sur des propositions culturelles très diverses. 90 % de la programmation était à découvrir en accès libre, souvent sur l'espace public.

+ AIX AU GRAND SIÈCLE

Harmonie et élégance de son architecture, ambition musicale ou vocation juridique, autant de traits aixois qui se sont particulièrement dessinés et affirmés au XVII^e siècle. Du 15 juin 2024 au 6 janvier 2025, le musée du Vieil Aix va s'attacher donc à mettre en lumière la richesse et la variété des expressions artistiques qui se manifestent alors, ainsi que les figures importantes de l'histoire aixoise, au travers d'une sélection d'œuvres et d'objets historiques rarement ou jamais montrés, issus de différents fonds patrimoniaux de la ville mais également privés.



+ AIX À LA FLAMME

En prélude aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, Aix accueille la flamme le 12 mai prochain. Portée par des athlètes aixois et des citoyens tirés au sort, elle empruntera un parcours de 5 km entre le Creps et le cours Mirabeau.

+ JEAN DARET À L'HONNEUR

Cet été, du 15 juin au 29 septembre, le musée Granet consacre une exposition rétrospective à Jean Daret (1614 - 1668), grand peintre du baroque provençal du XVII^e siècle. L'occasion de montrer un ensemble exceptionnel comprenant les productions les plus importantes de l'artiste, tableaux, dessins et gravures. Elles seront accompagnées de tableaux de grands maîtres du siècle, tant parisiens que provençaux.

L'exceptionnel décor en trompe-l'œil que l'artiste a peint pour l'Hôtel de Châteaurenard, lui valant d'être remarqué par le roi Louis XIV, sera visible pour la première fois depuis deux décennies.



+ CHI HARU SHIOTA S'EMPRE DU PATRIMOINE DE LA VILLE

Du 18 mai au 6 octobre, place à l'art contemporain avec la plasticienne de renommée internationale Chiharu Shiota, qui s'empare de trois lieux patrimoniaux aixois. L'artiste japonaise tisse sa toile et déploie ses œuvres protéiformes dans le musée du Pavillon de Vendôme, le musée des Tapisseries et la chapelle de la Visitation. Ces installations poétiques créées in situ sont présentées en partenariat avec la prestigieuse Galerie Templon.



LA RUE MANUEL JOUE L'APAISEMENT

Démolition de trottoirs, pose de nouveaux pavés et de bordures, suppression de places de stationnement, végétalisation et espace rendu aux piétons ; entre le palais de justice et la place des Prêcheurs, le secteur de la rue Manuel change de visage. Après le tronçon rue Chastel rue Lacépède, l'été dernier et celui rue Chastel rue Fontaine d'Argent, la troisième et dernière phase du chantier a débuté en fin d'année dernière, entre la rue Fontaine d'Argent et la place Miollis. La fin du chantier est prévue pour le mois de février, avec à la clef un environnement plus apaisé. Via le contrat de centralité, la Région participe financièrement aux travaux.

SÉCURITÉ

TOUT DOUX SUR LA GRANDE THUMINE

Un plateau traversant supplémentaire a été aménagé sur le boulevard de la Grande Thumine, au Jas de Bouffan. Il oblige les automobilistes à réduire leur vitesse à 30 km/h sur cette longue voie qui relie l'avenue du Four d'Eyglun à celle du Deffens, très fréquentée notamment en raison de la présence de l'école maternelle Jules Payot, d'une antenne des Restaurants du Cœur et du Centre de gestion de la fonction publique territoriale.



10 NOUVEAUX CHEMINS RURAUX RÉNOVÉS

Inscrits dans le programme de rénovation des chemins ruraux, lancé il y a plus de trois ans par la Ville pour sécuriser la circulation automobile sur l'ensemble du territoire, dix nouveaux chantiers vont être lancés en 2024. Après le décapage des voies et le concassage des matériaux, des techniques différentes sont utilisées. Jusqu'à présent, les entreprises utilisaient un traitement sur place à base d'une émulsion végétale ou avec un liant hydraulique. Pour ces futurs chantiers, un troisième procédé fait son apparition, le Bitume armé routier (Bar). En associant le fil de verre, posé entre un liant d'accrochage et une couche d'émulsion, il prolonge la durée de vie



des routes en retardant la réapparition des fissures. Le BAR permet aussi de réduire jusqu'à 30 % l'émission de gaz à effet de serre ; tous les matériaux

qu'il nécessite sont 100 % réutilisables dans les processus de recyclage.

PLAN VÉLO






LA ROUE TOURNE

Trois ans après le lancement d'une vaste politique d'investissement, Aix compte plus de 100 km d'aménagements cyclables. L'occasion de revenir sur le chemin parcouru, kilomètre par kilomètre.

LES PROJETS 2024

L'année 2024 sera marquée par quatre grands chantiers, principalement sur des voies spécialement isolées de la chaussée.

- BOULEVARD DU DOCTEUR SCHWEITZER :** aménagement d'une piste cyclable de 800 mètres, avec la création d'espaces verts. Montant : 1,2 million d'euros.
- AVENUE PIERRE BROSSOLETTE :** aménagement d'une piste cyclable de 700 mètres, avec la création d'espaces verts. Montant : 1,5 million d'euros.
- ROUTE DU COLONEL MAURICE BELLEC :** aménagement d'une voie verte sur 800 mètres. Montant : 800 000 euros.
- ROUTE DE GALICE :** aménagement d'une voie verte d'1 km entre le siège du Crédit Agricole et la Molière.

<p>PISTES CYCLABLES : 28 km en 2024 / 17,5 km en 2020</p> 	<p>BANDES CYCLABLES : 48,172 km en 2024 / 40 km en 2020</p>
<p>VOIES VERTES : 12 km en 2024 / 1,5 km en 2020</p> 	<p>BUS / VÉLO : 9,269 km en 2024</p> 
<p>DOUBLE SENS CYCLABLE : 8 km en 2024</p> 	<p>PARC NATUREL URBAIN : 1,7 km en 2024</p> 

LE CHIFFRE

70 %

Le but établi en 2020 est de relier le centre-ville à ses quartiers et ses villages par des itinéraires sécurisés, sans discontinuité. À l'heure actuelle, 70 % des grands itinéraires ont déjà été réalisés. Trois millions d'euros ont encore été investis l'an passé, sur une quinzaine de chantiers.

ROQUEFAVOUR

QUAND L'EAU RENCONTRE LE PATRIMOINE

Redonner vie à l'Arc tout en conciliant la vie du fleuve et les activités humaines. C'est le défi que le syndicat «Menelik», en charge de l'aménagement et de la gestion de l'eau, s'est lancé pour cette année sur le site de Roquefavour.



LE PLUS HAUT DU MONDE

Situé à cheval sur les communes d'Aix-en-Provence et Ventabren, Roquefavour est un lieu atypique. L'eau est au cœur de son histoire. On pense évidemment à son célèbre aqueduc achevé en 1847 qui amène l'eau brute de la Durance jusqu'à Marseille. D'une architecture inspirée du pont du Gard, il est près de deux fois plus haut que ce dernier, ce qui en fait l'aqueduc en pierre le plus élevé du monde. À ses pieds, le fleuve de l'Arc est agricole et industriel et dispose de systèmes de prélèvement et d'irrigation nécessaires à la production. Son eau y est également touristique et récréative avec diverses activités de loisirs, pêche, pique-nique ou espace de jeu pour les enfants.

ANGUILLE SOUS ROCHE

Le barrage de Roquefavour est un obstacle à la circulation de l'anguille, espèce classée «en danger critique d'extinction». Plus largement, il constitue un véritable mur en travers de la rivière qui empêche leur circulation. Pour restaurer la continuité écologique de l'Arc, cet ouvrage aujourd'hui sans usage devrait disparaître. Toutefois, le barrage a d'autres visages : obstacle pour les uns, il est cascade ou vestige pour les autres... Le barrage de Roquefavour doit donc se réinventer. L'hypothèse d'une conservation partielle du barrage semble idéale pour concilier continuité écologique, conservation du patrimoine et usage social.

LA SOLIDARITÉ DU BASSIN

Une digue en remblais de terre a été construite en 1978 pour limiter le débordement de l'Arc et éviter l'inondation d'un champ cultivé. Aujourd'hui conscient des perturbations engendrées par ce type d'ouvrage le long des cours d'eau et pour redonner à l'Arc la liberté de déborder sur ce secteur, cette digue sera partiellement retirée. Permettre aux cours d'eau en crue de déborder sur des espaces non urbanisés est une démarche qui contribue à ralentir l'écoulement des eaux en amont pour atténuer le risque inondation en aval. Autrement dit, en laissant de l'espace à la rivière en amont, on protège les territoires en aval. On parle alors de «solidarité de bassin».



ARBOIS : LE TECHNOPÔLE POUSSE LES MURS

SUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES, DEUX NOUVEAUX BÂTIMENTS VONT VOIR LE JOUR, AVEC À LA CLEF 5000 M² SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ENTREPRISES INNOVANTES.

Premier technopôle dédié à l'environnement en France, quatrième au niveau mondial, le site de l'Arbois accueille près de 90 start-up qui côtoient quotidiennement plus de 400 universitaires. Concrètement, les enseignants-chercheurs, les étudiants et les entreprises partagent les 75 hectares du technopôle et entretiennent un objectif commun : protéger la planète, soit par le biais des connaissances scientifiques soit par le développement d'innovations à application directe. Un enjeu devenu prioritaire qui a engendré 64 demandes d'implantation en 2023.

Deux nouveaux bâtiments

Lorsque les start-up deviennent des scale-up et commencent à avoir besoin de plus d'espace pour leur production ou leurs démonstrateurs, elles recherchent de nouveaux locaux. Pour éviter la fuite vers d'autres territoires de ces talents précieusement cultivés sur le sol aixois, le technopôle de

l'Arbois lance la construction de deux nouveaux bâtiments aux performances environnementales élevées. Le tout pour un investissement de 9 millions d'euros portés par la Métropole. Le premier édifice de 2 000 m² sera implanté dans le prolongement des laboratoires du Cerege. Le second de 3 000 m² à l'arrière dans la forêt. Chaque arbre abattu sera remplacé par un arbre adulte. Ces 5 000 m² livrés en 2024-2025 doivent permettre à ces entreprises en fort développement d'entrer dans une phase de pré-industrialisation. Et de s'enraciner un peu plus à Aix-en-Provence.

En chiffres

24 500 m² permettent aujourd'hui d'accueillir **45** scale-up (entreprises innovantes en fort développement) dans **8** hôtels d'entreprises (**20 000 m²**) et une pépinière d'entreprises Cleantech (**4 500 m²**) où l'on compte **42** start-up en devenir.

PLAN CAMPUS

LA DERNIÈRE PIÈCE DU PUZZLE

La construction de la faculté d'économie et de gestion (FEG) vient cette année parfaire le campus de la Pauliane. En une dizaine d'année, les investissements colossaux et avec eux la réalisation spectaculaire d'équipements et de logements ont profondément changé le visage universitaire de la ville.



CCD Architecture / Travaux du Midi

Un territoire d'innovation

Sophie Joissains,
maire d'Aix-en-Provence



« Notre jeunesse incarne l'avenir. Elle innove. Elle invente. Elle crée. Aix est une ville d'étudiants, d'actifs et de start-uppers. Derrière les vénérables façades de son patrimoine, notre ville abrite aussi des pionniers. Elle recèle des talents. Nous devons les accueillir dignement. Lancé il y a quinze ans, le Plan Campus, avec une offre de logements accrue et un campus, ouvert, sans barrière et métamorphosé (bâtiments, amphithéâtres, cafétéria, bibliothèques, parkings...) offre aujourd'hui un pôle universitaire d'excellence digne des quelque 40 000 étudiants que nous accueillons. Nous nous sommes battus pour que notre ville soit retenue. Nous mesurons aujourd'hui, avec la fin des travaux et la livraison notamment de plus de 2 000 logements étudiants en six ans, la pertinence de ce combat et des aménagements urbains que nous avons entrepris. »

Voilà à quoi devrait ressembler le campus de la Pauliane à la rentrée universitaire 2025. Le site aixois dédié à l'économie et à la gestion, au sud de la ville et du Krypton, va s'étoffer d'ici là de son bâtiment d'enseignement, la Faculté d'économie et de gestion (FEG), à gauche sur le visuel. Un bâtiment de 11 000 m², avec une bibliothèque et une cafétéria, destiné à accueillir 2500 étudiants, aujourd'hui répartis sur plusieurs sites. A droite, la façade de la bastide historique va être conservée. La Mega, au centre, avec ses trois bâtiments reliés par des passerelles, existe déjà. Les chercheurs et doctorants l'ont investie depuis trois ans.



Faculté de Droit

Sous la place de la connaissance il y a désormais un restaurant universitaire. La bibliothèque a été agrandie.



La Faculté de lettres

La désormais ALLSH pour arts, lettres, langues et sciences humaines a été entièrement rénovée en 2016, pour 70 millions d'euros.



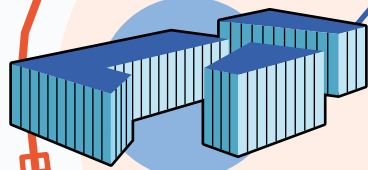
La Passerelle

Depuis 2017, elle fait le lien entre le Droit et les Lettres, auparavant enclavés.



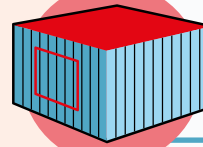
La Maison de la Recherche

À l'entrée sud du campus, se trouvent depuis 2013 les trois bâtiments de l'ensemble Feichtinger, dont la Maison de la Recherche.



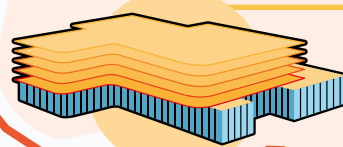
Le Cube

Le Cube reflète depuis 2018 l'animation culturelle du campus.



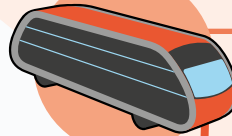
Les Fenouillères

La médiathèque-restaurant des Fenouillères a vu le jour en 2016.



Le Parking-Relais Krypton

Inauguré en 2003, le parc-relais a bénéficié d'une extension en 2016.



Le BHNS

Le bus à haut niveau de service est entré en service en 2019.

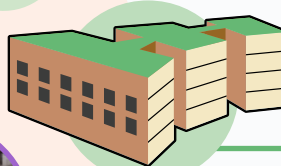
La résidence universitaire

Les deux bâtiments de la résidence universitaire de la Pauliane accueillent depuis 2021 près de 300 étudiants.



La MEGA

Destiné aux chercheurs, le bâtiment a investi la Pauliane dès 2020.



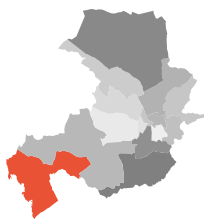
Av. Pierre Brossolette

Av. Robert Schuman

Av. de la Fourane

A8

Arc



LES CHANTIERS DE LA DURANNE

En 2024, la Duranne poursuit son développement à taille humaine. Conçu à l'origine, en 1992, pour loger les salariés de la zone d'activités, le projet a été repensé au début des années 2000. La Duranne s'affiche désormais comme un quartier-village, bénéficiant de nouvelles centralités, d'espaces verts, mais aussi de service et d'équipements publics. Revue des projets.



© Lisa Ricciotti

LE STADE ET GYMNASSE

En contrebas du Coteau, le chantier du futur stade et gymnase Henri-Michel, signé par l'architecte aixois Christophe Gulizzi, bat son plein. Il sera livré cet été.

Pour accéder au stade et apaiser la circulation sur la RD 543, un grand rond-point est en cours de réalisation. Il permettra également d'accéder à la rue Docteur Aynaud, sur laquelle un concept agricole de proximité, avec casiers fermiers de produits frais locaux, devrait s'installer.

ÉCHO : UN THÉÂTRE DE VERDURE

La Ville a lancé un concours pour la réalisation d'un Théâtre de verdure permettant d'accueillir des événements, des représentations théâtrales et des spectacles, entre le stade et le Coteau. À suivre.

LE COTEAU, AUTOUR D'UN GRAND JARDIN CENTRAL

Le second pôle de centralité se situe à l'ouest, sur les hauteurs du Coteau menant à l'Arbois, où le véritable cœur villageois de La Duranne se dessine.

Dans une logique de mixité sociale et fonctionnelle, Le Coteau sera composé de 7 programmes immobiliers pour environ 300 logements, dont la livraison a commencé. Au milieu, de vastes espaces publics piétons et végétalisés sur près de deux hectares.

Le projet accueille un grand jardin public, dont la livraison est prévue cet été.

Au pied des immeubles, des commerces et services de proximité, ainsi que deux terrasses de restaurants vont compléter l'offre commerciale du quartier.

Pour accéder au Coteau, un réseau mixant voies cyclables, desserte en transport en commun, voie de circulation en ceinture et espaces de stationnement devrait permettre de préserver le caractère piétonnier du site. C'est au Coteau que la petite chapelle Saint-Joseph de la Duranne verra aussi le jour. Trois belvédères seront enfin aménagés, face à la Sainte-Victoire.





UN TROISIÈME GROUPE SCOLAIRE

La Ville d'Aix vient de programmer, dans la partie haute du quartier, la construction pour la rentrée 2027 d'un troisième groupe scolaire public, à haute qualité environnementale et forte sobriété énergétique. Le projet choisi est signé par l'agence d'architecture aixoise Jérôme Siame. Les travaux ne pourront commencer qu'après les conclusions de l'étude d'impact.

LA BASTIDE, FUTURE MAIRIE ANNEXE

Deux nouveaux pôles de centralité voient le jour. Le premier, à l'est, s'appelle le « Village provençal ». Près de 500 logements vont sortir de terre, autour d'une bastide historique qui devrait accueillir à terme la mairie annexe et des locaux administratifs et associatifs. Un golf de 6 trous, déplacé depuis La Constance, devrait aussi s'installer d'ici quelques mois.

LE PLAN VERT 2

La Duranne avait déjà fait l'objet d'un programme de plantations massives en 2019. Une seconde phase de ce Plan vert a été lancée en 2023 et va s'étendre en 2024, avec la plantation de centaines de nouveaux arbres et arbustes méditerranéens dans l'ensemble du quartier qui fait l'objet d'un suivi par des paysagistes et un écologue.



PUYRICARD

TOUR D'HORIZON DE FINS DE CHANTIERS

L'année 2023 est terminée et avec elle, plusieurs chantiers se sont achevés sur le plateau de Puyricard.

La rénovation du square des Palombes sur l'avenue Jacques de Régis, financée avec l'aide du Département, est terminée. Des travaux de sécurisation ont été réalisés et une aire de jeux a été aménagée. Des jeux pour enfants sur sol souple et des tables de pique-nique ont été installés ainsi que des bancs et des corbeilles de propreté. Les luminaires ont aussi été remplacés par un éclairage LED à basse consommation d'énergie. Plus près du cœur du village, une liaison pour personnes à mobilité réduite a été créée entre l'église et le boulevard de Palerme. Sur la route de Puyricard, des balises routières ont été



installées à hauteur de la clinique de l'Étoile et de la nouvelle résidence Les Jardins en Provence. L'objectif est d'y empêcher le stationnement sauvage. Dans le pôle associatif La Providence, des travaux de confort permettront par ailleurs d'améliorer les conditions

d'accueil.

A noter enfin les travaux d'entretien et de sécurisation effectués au niveau de la structure et du radier du pont en maçonnerie situé à la croisée du chemin de la Présidente et du chemin des Prés.



QUARTIERS OUEST

LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT ROUVRE SES PORTES



Ravagée par un incendie criminel le 1^{er} juillet dernier, la Maison de la justice et du droit a dû fermer ses portes. Le bâtiment a été fortement endommagé mais la MJD a tout de même continué à assurer hors les murs certains de ses services. Les permanences d'accès aux droits ont été délocalisées à la mairie annexe du Jas de Bouffan et celles d'associations telles que Choisir, l'association d'aide aux victimes APERS et de l'AITE au Ligourès, à Encagnane.

Après plusieurs semaines de travaux et de remise aux normes de sécurité, la MJD rouvre ses portes, avec dès la fin janvier la reprise sur site de ses activités d'accueil, d'écoute et de soutien juridique. Des avocats, le Centre d'information des droits de la famille et de la femme, un conciliateur de justice et plusieurs associations de consommateurs, d'aide à la prévention et la réinsertion sociale y reprennent leurs permanences.

LA BIBLIOTHÈQUE DES DEUX ORMES S'OFFRE UN CHECK-UP

Cette annexe de la bibliothèque Méjanas, qui a fêté ses 30 ans en septembre dernier, va connaître des travaux d'isolation et de sécurisation des accès.

Si la Méjanas-Allumettes fait actuellement l'objet d'un très important chantier de réhabilitation, celle des Deux Ormes n'est pas en reste. Des

travaux de confort et de sécurisation sont prévus cette année, avec le changement des menuiseries extérieures pour une meilleure isolation thermique, une reprise de la toiture et un nouvel éclairage LED, plus économe. Les cheminements d'accès vont aussi être réhabilités. Installée dans une bastide provençale ornée d'un magnifique jardin, cette annexe de la Méjanas a fêté ses 30 ans en septembre dernier. Lieu de rencontre, d'échanges et d'éveil culturel, elle occupe une place centrale dans la vie du quartier, en proposant des journaux à emprunter ou à consulter sur place, des



animations, de la médiation culturelle, des spectacles, des expositions ou encore des ateliers de bien-être.

ÉVOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le décès de Gérard Bramoullé a entraîné une redistribution des nombreux postes qu'il occupait. Il a également légèrement modifié la composition de la majorité municipale.



ÉRIC CHEVALIER DEVIENT 1^{ER} ADJOINT

Le maire du quartier de Pont de l'Arc est élu au sein de la majorité municipale depuis 2008. Avant cette nomination, l'ancien 13^e adjoint était titulaire de délégations, à la fois en matière de proximité et dans le périmètre dévolu aux services techniques : circulation, déplacements, stationnement - réglementation de la circulation et du stationnement - voirie, aménagement, construction - entretien de la voirie et gestion réglementaire de la voirie - éclairage Public - illuminations festives - mobilité douce et Plan Vélo - relations avec les taxis - Parcs Naturels Urbains - relations avec les habitants, suivi et développement des quartiers Pont de l'Arc et Val Saint André / Arc / La Torse. Éric Chevalier a également été désigné président de la Semepa et de la SPLA du Pays d'Aix par les deux instances délibératives. « *Éric est un élu dont j'admire la fiabilité, la compétence, la disponibilité, l'intelligence. Je sais qu'il sera auprès de chacun d'entre vous, pour vous aider dans vos délégations respectives.* » a souligné le maire d'Aix-en-Provence.

DOMINIQUE AUGEY



Dominique Augey, 6^e Adjoint, professeur des Universités Faculté de Droit et de Science Politique Aix Marseille Université (AMU) devient

la nouvelle « grande argentière » de la Ville. Elle a repris toutes les délégations financières - finances et budget - de Gérard Bramoullé, son ancien professeur en économie. Dominique Augey est par ailleurs en charge avec Jean-Christophe Gruvel du suivi des relations avec la Métropole.

SALAH-EDDINE KHOUIEL



Salah-Eddine Khouiel, élu délégué depuis 2021 aux relations avec les habitants du quartier du Jas de Bouffan - le plus peuplé de la commune

avec près de 20 000 habitants, dont 7000 en secteur prioritaire au titre de la politique de la ville - a été nommé adjoint du quartier du Jas de Bouffan. Il est aussi membre titulaire au conseil d'administration de la Mission Locale du Pays d'Aix.



Laurent Dillinger, précédemment 21^e adjoint, occupe maintenant le poste de 13^e adjoint au sein de la majorité municipale avec les délégations liées à l'accessibilité, au handicap, à la santé et à l'hygiène publique.



Jacques Boudon en sus de ses délégations a été élu président de la Sagogiva.



Aliénor Coutiaux-Lacladère a fait sa rentrée lors du conseil municipal du 13 décembre 2023.

LES PRIORITÉS BUDGÉTAIRES POUR 2024

Des orientations budgétaires axées sur la proximité, l'aménagement urbain, les services aux citoyens et le maintien des taux fiscaux pour une Ville des solutions.

Lors du dernier Conseil Municipal, Sophie Joissains a dirigé le Débat sur les Orientations Budgétaires 2024, préalable au Budget Primitif qui sera soumis au vote en février.

Les choix de la municipalité pour 2024 s'inscrivent dans un contexte marqué par un ralentissement général de la croissance économique et une inflation persistante.

Pour autant, grâce à une gestion financière rigoureuse, saine et menée en bon père de famille, l'année qui vient verra la poursuite des

axes prioritaires :

- La proximité, avec un cadre de vie apaisé pour les aixois. En renforçant la sécurité, par exemple via la vidéo-protection et l'acquisition d'un Poste Mobile Avancé, en optimisant la propreté urbaine par le biais de l'acquisition de balayeuses modernes et écologiques, en préservant l'environnement, avec notamment l'implantation d'essences méditerranéennes et en poursuivant l'extension du réseau de distribution de chaleur, en entretenant et en développant nos espaces verts et en garantissant la qualité de vie scolaire, au travers de la « Rue scolaire » qui permet la sécurité des enfants aux abords des établissements.

- L'aménagement de la Ville, la valorisation patrimoniale, avec l'exemple de la rénovation de la place d'Albertas, le développement des

infrastructures sportives comme nous le faisons avec Plaine Nature, l'isolation thermique des bâtiments (Groupes scolaires Célony et Deux Ormeaux) et la végétalisation de 15 nouvelles écoles, les économies d'énergie via le passage à la technologie LED, le développement des mobilités douces avec le plan Vélo et ses 100 kilomètres de voies cyclables.

- Le développement des services aux aixois, par l'éducation, le lien social, le sport et la culture, avec des équipements publics de qualité.

- La gestion vertueuse de la Ville, avec le maintien des taux fiscaux pour préserver le pouvoir d'achat des aixois.

POLITIQUE DE L'HABITAT : L'AMBITION DE MIEUX CONSTRUIRE

Afin de répondre aux besoins en matière de logements, il ne suffit pas d'empiler du bâti. L'aménagement d'une ville nécessite une vision urbaine durable pour relier, apaiser, végétaliser et préserver un cadre de vie unique.

Aix-en-Provence connaît une croissance économique extraordinaire. La moitié des emplois créés dans la métropole sont en pays d'Aix et 60 % d'entre eux directement dans la ville centre. Cette attractivité génère à la fois des déplacements et des besoins de logements. La commune en compte aujourd'hui 85 000, dont presque 16 000 au sein du parc locatif social. Se loger est un droit essentiel, la base pour vivre dignement. L'offre de logements doit donc s'ajuster pour répondre à l'évolution du territoire. Aix-en-Provence constitue cependant un espace avec ses spécificités et ses contraintes. La dimension humaine du logement demeure également fondamentale : il s'agit de construire pour vivre et bien vivre. De bâtir la ville de demain, en intégrant chaque paramètre : cohérence des aménagements, adaptation au changement climatique, et qualité de vie des habitants.

C'est dans ce but que la « charte du bien construire » a été adoptée par la municipalité. Elle se traduit par l'adoption de règles d'urbanisme rigoureuses : qualité environnementale

des bâtiments, équilibre entre surfaces bâties et non bâties, cohérence des infrastructures et des transports, notamment. Afin de créer les conditions nécessaires à un développement profondément respectueux de l'identité de la ville et de son patrimoine végétal, architectural et urbain.

Il s'agit aussi de construire une ville du quart d'heure autour des 16 pôles de centralité définis à l'échelle de la cité.

Ce concept, théorisé par Carlos MORENO, est développé depuis 2022 en partenariat avec l'AUPA. Il vise à réduire les déplacements en permettant à chaque habitant d'accéder à ses besoins essentiels de vie en 15 minutes de marche ou à vélo, à partir de son logement. A ce jour, une analyse effectuée par l'AUPA démontre que 79% des aixois ont déjà accès à ces centralités de proximité à moins de 15 minutes à pied de leur domicile.

Il convient enfin de produire le logement social nécessaire. La municipalité a ainsi décidé de rendre obligatoire, dans chaque opération immobilière de plus de 1 000 m², contre 2000 m² auparavant, 25 % de logements sociaux et 15 % de logements en accession abordable.

Dessiner Aix-en-Provence en 2040 demande de concilier le temps court, celui de l'action et de l'urgence, avec le temps long, celui de l'anticipation, de la projection et de la préservation.

HOMMAGE À GÉRARD BRAMOULLÉ

La majorité a perdu le premier de ses adjoints le 1^{er} décembre 2023 et souhaite lui rendre hommage.

Avant d'être le Professeur Bramoullé, Doyen de la Faculté d'Économie Appliquée, Gérard était le papa de 4 enfants et le grand-père de 7 petits enfants. La priorité de son emploi du temps de ministre a toujours été sa famille. Discret sur sa vie privée, il lui arrivait parfois de se livrer sur l'amour incondtionnel qu'il vouait à chacun des membres de son « clan ».

Dans sa vie professionnelle, il a formé et transmis ses valeurs libérales à des milliers d'étudiants qui ne pouvaient pas trouver de professeur plus engagé et à l'écoute, passionné de dialogue et de débat.

Le débat politique, il a appris à le manier dès 1983 aux côtés de Maryse Joissains Masini. Puis en 2001, lorsque Maryse devient Maire, elle lui confie tout naturellement la prospérité économique et financière d'Aix en Provence en le nommant Adjoint aux finances, puis Premier Adjoint. Il a usé de ses qualités de gestionnaire mais également d'orateur hors pair pour être élu en 2021, Président du Territoire du Pays d'Aix, succédant ainsi à Maryse. Que ce soit dans ses mandats de Président du Groupe Semepa/SPLA, de Président du Pays d'Aix, de Premier Adjoint ou encore de chef de clan,

Gérard Bramoullé a toujours montré un aspect de lui volontiers iconoclaste, provocateur et girondin. Il n'en était pas moins un homme doté d'une intelligence formidable et d'une rigueur universitaire, qui a accompagné Aix et le Pays d'Aix vers l'excellence pendant plus de 20 ans.

La majorité salue en lui l'homme de transmission avec les plus jeunes de la liste, l'homme de combat avec les plus anciens, l'homme de convictions notamment sur l'économie appliquée et l'homme de culture, passionné de jazz, d'histoire et de rugby.

Gérard, à jamais dans nos cœurs!

CPER 2020-2027 : L'ALPHA MAIS PAS L'OMEGA

A en lire Madame Petel dans la Provence, ça y est, la voie ferrée Aix-Rognac va bientôt pouvoir ouvrir aux voyageurs. Il n'en est malheureusement rien !

Avant de crier victoire, encore faut-il comprendre le Contrat de Plan Etat Région 2020-2027. Explication de texte.

Madame Petel annonce à grands renforts d'articles de presse que les crédits d'étude pour la réouverture aux voyageurs de la ligne Aix-Rognac sont enfin inscrits au CPER et que cela préfigure une réouverture prochaine de la ligne aux voyageurs.

Or dès le CPER 2007-2012, 8M€ de crédits ont été inscrits sur la réouverture de la ligne ferrée Aix-Rognac. Crédits non consommés et remis dans le CPER 2015 (non consommés également). En 2023, ces crédits d'étude (7,5M€) sont à nouveau inscrits non pas pour la « réouverture de la ligne ferrée aux voyageurs entre Aix et Rognac », mais sur la « liaison Aix-Hub de Vitrolles », ce qui ne se limite pas à rouvrir la voie ferrée mais qui pourrait conclure, le cas échéant, à la solution du BHNS si l'étude socio-économique montre que le nombre de voyageurs du train serait trop faible. En effet, les Services Express Régionaux Métropolitains ne concernent pas uniquement le ferré mais concernent également les transports en sites propres routiers tels que les BHNS.

La sagesse de la municipalité, qui soutient le BHNS vers les Milles et la Duranne en l'absence d'avancée de la solution ferrée, est donc bien de mise.

LA TENUE UNIQUE ARRIVE DANS LES ÉCOLES D'AIX-EN-PROVENCE

La ville a été retenue suite à la volonté exprimée par le Maire, Sophie JOISSAINS de participer à l'expérience de la tenue unique.

Lorsque le ministre a émis cette idée de l'expérimentation, le Maire s'est immédiatement positionné. Il s'agit d'une conviction pour Sophie JOISSAINS qui, alors sénatrice, avait déposé en 2018 une proposition de loi visant à instaurer le port de l'uniforme dans les établissements scolaires.

Le port d'une tenue unique permet de sacraliser les savoirs et de faire en sorte que chacun soit dans une unité ; que les différences de vie extérieures à l'école soient moins prégnantes dans le cadre de l'apprentissage. Cela ne signifie pas qu'elles n'existent pas, mais symboliquement il y a un effacement des distinctions sociales, ethniques et religieuses.

L'école de notre République doit rester un lieu d'apprentissage ouvert, favorisant l'égalité des chances, et offrant les mêmes opportunités à chaque élève, dans un cadre neutre et dénué de toute forme de prosélytisme. Cette égalité constitue la clé de voûte pour que nos élèves puissent devenir les citoyens libres et éclairés de demain !

Il est prévu que l'expérimentation débute à la rentrée de septembre 2024 pour une durée de deux ans. Les charges afférentes au trousseau seront intégralement assumées par la Ville et l'État sans que cela n'impacte les investissements massifs de la municipalité dans le cadre du plan Bien vivre à l'école.

LE GROUPE AIX AU CŒUR

Les élus d'Aix au Cœur vous souhaitent une très belle année 2024 ! Qu'elle vous apporte joie et bonheur ! Dans le contexte international préoccupant en Europe et dans le monde, nous formons le vœu d'une année de paix entre les peuples.

MI MANDAT : AIX AU CŒUR, LA VIGIE DES AIXOIS DEPUIS 3 ANS !

• Votre vigie. En 2020, vous étiez 32% à faire confiance à la liste Aix au Cœur, nous permettant d'être la première opposition à Sophie Joissains. Notre action est guidée par des valeurs de proximité, de transparence et de renouveau démocratique.

Depuis trois ans, nous défendons vos intérêts en Conseil municipal avec la même motivation et le même engagement. Nous avons gagné des combats, défendu des causes, révélé les nombreux manquements de la municipalité et les graves dysfonctionnements, dénoncé le gaspillage d'argent public. Quelques exemples :

• En 2020, nous lançons l'objectif de sauver le Couvent des prêcheurs, mis en vente par la municipalité pour renflouer les caisses de la ville. Soucieux de préserver notre patrimoine commun, nous nous sommes fermement opposés à cette vente pour éviter un projet commercial et grâce à notre pétition qui a recueilli plus de 15 000 signatures, la municipalité a reculé. Le ministère de la Justice est désormais propriétaire. L'intérêt général est préservé, l'accès public au Cloître garanti.

• Très concernés par les problèmes de circulation et les embouteillages, nous avons permis l'abandon du contournement du village des Milles, unanimement décrié par les associations de protection de l'environnement, les Millois et le CIQ. Pensé pour « déplacer les embouteillages et non les résoudre » de l'aveu même de Sophie Joissains, ce projet était inutile, coûteux et aurait défiguré le village. Aix au Cœur s'est battu pour préserver

l'identité du village des Milles et stopper un gaspillage d'argent public. La solution aux embouteillages réside dans une offre de transport en commun notamment pour les salariés du Pôle d'activité qui affluent tous les matins et repartent chaque soir.

• L'étape essentielle du désengorgement passe par la réouverture aux voyageurs de la ligne ferroviaire Aix-Rognac, un des combats d'Anne-Laurence Petel, notre présidente et députée, depuis 2017 dans la perspective du RER métropolitain. La présidente du groupe Aix au Cœur, qui se bat depuis 3 ans auprès des associations, a obtenu du ministre des transports que les études de réouverture figurent dans le Contrat de Plan Etat Région. Nous ferons tout pour que ce projet soit mis en œuvre. Le bus voulu par la ville n'est pas inutile mais son tracé est totalement absurde puisqu'il viendrait concurrencer le train au lieu de compléter l'offre de service. Nous demandons le changement du tracé.

CONSEIL MUNICIPAL 13 DECEMBRE : ÉVITEMENT, DÉGRADATION, ILLUSION

• La stratégie de l'évitement de Sophie Joissains. Avec seulement 6 conseils municipaux par an pour une ville de 150 000 habitants, le Maire affiche clairement son intention : éviter le débat pour ne pas être confrontée aux questions gênantes. Avec 2700 pages pour 135 délibérations, l'ordre du jour du dernier conseil était 3,5 fois plus long que les conseils municipaux sous Maryse Joissains.

Rappelons que les oppositions ne reçoivent les délibérations que 5 jours avant la tenue du conseil et ont donc peu de temps pour les préparer. En changeant de maire, les conseils se sont dégradés : durée excessive (jusqu'à 12h), prise de parole systématique des fonctionnaires appelés à la rescousse par le maire sur tous les sujets (les Aixois ont-ils voté pour entendre les fonctionnaires ?), coupure de parole systématique de notre présidente de groupe pour l'empêcher d'exprimer ses arguments. Esquiver le débat pour masquer la méconnaissance des dossiers est désormais la tactique du maire.

• Finances : des comptes en dégradation. Depuis 2 ans le Rapport

d'orientation budgétaire (ROB) met en évidence la dégradation des comptes. Au-delà du manque d'ambition récurrent du budget, nous constatons cette année une dégradation des comptes qui nous inquiète.

Anne-Laurence Petel a alerté sur le taux d'épargne brut qui résume à lui seul le dérapage des finances de notre ville. Le taux d'épargne brut résulte de la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement et représente le socle de la richesse financière de la ville.

Ce taux tombe à 8,2% (la ligne rouge est à 7% !) alors qu'il était supérieur à 12% en 2019. Le chiffre de 2023 est plus mauvais qu'en 2020 et 2021, pendant la période COVID.

En comparaison, au niveau national pour les communes cette richesse est en augmentation de 11,5 % ... Pourquoi une telle dégradation à Aix ? Si les comptes de la ville dérapent, c'est parce que les dépenses explosent, notamment en raison des charges de personnel qui augmentent de 4 500 000 euros cette année pour atteindre quasiment 115 millions d'euros. Nous dénonçons depuis 2 ans les embauches de vacataires à 27€ de l'heure, celles de très nombreux saisonniers tous les 3 mois pour le service du nettoyage (pour quel résultat ?) et les recrutements pour la communication du Maire au service de son image personnelle.

• Equipements sportifs et culturels : la Ville va récupérer des dettes. Conséquence directe de cette dégradation des finances de la ville : la réduction de la capacité de désendettement et la baisse de l'investissement de presque 6 millions d'euros pour 2024. Par exemple, les investissements pour la pratique du vélo annoncés à 3 millions d'euros par an seront divisés par deux en 2024.

Pourtant Sophie Joissains a fait voter le transfert des équipements métropolitains sans connaître le montant des charges transférées. Concrètement, la Métropole est tout à fait en capacité de gérer ces équipements et le service aux Aixois est garanti.

Le caprice du maire va endetter la Ville en récupérant des piscines déficitaires et des équipements non amortis.

Les Aixois vont payer l'addition de l'incapacité de Sophie Joissains à discuter avec la Métropole.

- Environnement : des actions cosmétiques pour faire illusion

Le Rapport Développement Durable (RDD) est un exercice obligatoire et comme chaque année, décevant. Toujours pas de trajectoire mesurable pour notre ville qui fait face au changement climatique, aucune évaluation chiffrée des actions et des impacts.

2 exemples :

- La municipalité dit vouloir lutter contre les îlots de chaleur mais elle les a elle-même créés par une politique d'urbanisme et d'aménagement minérale qui dure depuis 20 ans. Les places Comtales étant l'exemple type de ces îlots de chaleur en période estivale.

- La municipalité dit vouloir économiser l'eau mais n'a aucune stratégie anti gaspillage par poste de dépense, ni chiffres par sources de consommation.

Notre ville mérite mieux que la cosmétique du maire et ses illusions.

CONTACTEZ-NOUS !

07 67 46 05 90 elus@aixaucoeur.fr

Anne-Laurence PETEL - Philippe KLEIN
 - Sophie MEYNET DE CACQUERAY -
 Josy PIGNATEL - Laurence ANGELETTI
 - Pierre-Paul CALENDINI - Elisabeth
 HUARD - Alain PARRA - Béatrice BENDELE

LE GROUPE

AIX EN PARTAGE

Le groupe Aix en Partage est très heureux de vous présenter ses vœux de bonne année.

Nous savons les temps difficiles et incertains pour toutes et tous et pour chacun. Nos vœux seront pourtant ceux des promesses et de l'espoir.

L'année 2023 nous a permis de peser sur nombre de sujets essentiels de notre ville et de notre territoire malgré la politique de droite, d'injustice et d'inégalités, qui y est mené. Qu'il

s'agisse de logement, d'urbanisme, de préservation de notre environnement, de démocratie et de transparence, de luttes contre tous les racismes et les extrêmes, avec une extrême droite particulièrement active et dangereuse dans notre ville. Nous vous invitons à participer à nos vœux au local des élus rue du Puits Neuf le samedi 27 janvier à 11h, autour d'un verre de l'amitié et de la fraternité. Ne soyons jamais seuls ! C'est ensemble que nous construirons l'avenir.

La vente récente par la municipalité Joissains des immeubles Gayaud-Verdun à une importante Société Foncière, déjà propriétaire depuis 2020 de l'emblématique passage Agard, que tous les aixois et aixois connaissent et empruntent quotidiennement, symbolise la politique foncière d'une municipalité administrée depuis plus de 20 ans par la même famille. Alors que des Maires précautionneux et visionnaires, de tout horizon politique avait su conserver un patrimoine municipal important, pour permettre une politique de ville indépendante des intérêts privés, notre commune n'est plus aujourd'hui qu'une « République foncière ». En aliénant un patrimoine qui ne lui appartient pas, mais qui est celui de toutes et de tous, elle oublie l'intérêt général. Les sources de revenu qu'elle tire de ces ventes sont de courte vue et, en fait, l'appauvrissent. Le résultat est déjà connu de nos concitoyens : la cherté exponentielle des loyers commerciaux et l'uniformité de l'offre commerciale. Nous sommes le seul groupe politique à nous opposer à cette politique du « laisser faire laisser passer » et à proposer que notre ville et ses habitants retrouvent leur liberté et le chemin du bien commun. Madame le Maire utilise souvent l'expression de souveraineté municipale, mais ne lui donne finalement aucun contenu sérieux.

Laissez notre ville entre les mains de quelques intérêts financiers, en leur déléguant ce qui normalement relève d'une politique de la ville en matière d'urbanisme et de commercialité, est une grave erreur, plus encore, une faute politique.

Dans le cadre de la nouvelle répartition des compétences entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et les communes

qui la composent, la ville d'Aix-en-Provence a décidé de récupérer un certain nombre d'équipements culturels et sportifs. Si nous en avons approuvé le principe, nous serons très vigilants sur les conséquences notamment financières de ces nouvelles responsabilités.

En effet, le travail entre les services métropolitains et communaux ne doit pas se faire sans transparence et au détriment de nos concitoyens.

Les engagements pris seront des engagements de longs termes, qui ne peuvent se résumer à un « quoi qu'il en coûte » qui flatte les édiles aixois mais qui, demain, pourrait oblitérer ses capacités budgétaires déjà largement atteintes.

Il y a des politiques publiques volontaristes à construire pour nos concitoyens qui ont tant de besoins dans un contexte économique et social difficile. Il ne faudrait pas que la « souveraineté municipale » proclamée ne soit qu'une illusion.

Les élus du groupe municipal Aix en Partage

Marc Pena, Claudie Hubert, Cyril Di Meo, Agnès Daures, Pierre Spano, Gaëlle Lenfant

CONTACTEZ-NOUS :

contact@aixenpartage.fr

Instagram, TikTok, Facebook, X :

@aixenpartage



UN NOËL FÉÉRIQUE

Un ciel lumineux long de 350 mètres sur le cours Mirabeau, le retour du grand sapin devant la mairie, des manèges dans toute la ville, des scènes pour accueillir une foule d'animations, les traditionnelles manifestations provençales, les chalets, la crèche ; Noël a été féérique cette année. La pluie lors de l'inauguration des illuminations n'a pas douché la fête, qui a vu se rassembler des milliers d'Aixoïses et de visiteurs.





“

*Toujours plus proche
de vous en 2024.*

*Le Conseil municipal vous
souhaite une bonne
et heureuse année.*

Sophie Faissains

Maire d'Aix-en-Provence



1964
-
2024

ENCAGNANE

FÊTE SES

60 ANS



Pour ses 60 ans,
Encagnane vous invite à
partager une année de festivités
autour de l'histoire du quartier.

CULTURE · SPORT · MÉMOIRE · RÉNOVATION URBAINE